

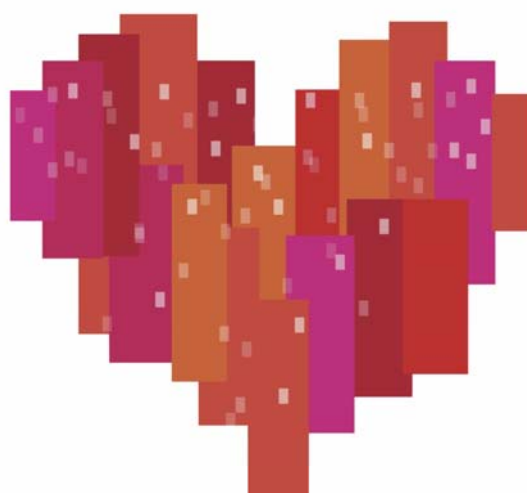


AGENDA 21  
SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

Plan d'actions

agenda 21

Saint-Etienne-du-Rouvray  
Juin 2015





Le plan d'actions de l'Agenda 21 constitue le niveau le plus opérationnel permettant une mise en œuvre concrète du développement durable sur le territoire. Il est porté par les élus, les agents de la collectivité et également par les acteurs qui agissent sur le territoire.

Les actions qui sont définies vont limiter notre impact sur l'environnement et favoriser le bien être de tous dans une logique de progrès et d'équité sociale tout en assurant un dynamisme économique et une pérennité des activités.

L'élaboration de ce plan d'actions fait suite à la définition de la stratégie de territoire qui affirme les ambitions de la commune en terme de développement durable pour les années à venir.

L'organisation d'ateliers de concertation avec les acteurs locaux et les agents communaux, ainsi que les entretiens menés avec les services de la ville, ont abouti à l'émergence de 362 actions.

Un travail d'analyse a été mené avec les services et les élus afin de dégager les actions prioritaires qui répondent au mieux aux orientations stratégiques de l'Agenda 21. A l'aide d'une grille d'analyse, chaque responsable de département a pu contribuer à évaluer la faisabilité technique, financière et organisationnelle ainsi que la pertinence stratégique de chacune des actions le concernant.

Cette grille d'analyse complétée a été soumise aux adjoints et élus référents lors d'entretiens menés par l'Adjointe en charge de l'Agenda 21 afin de poursuivre la priorisation en fonction de chaque délégation.

A l'issue de cette concertation, une relecture a visé le regroupement des actions similaires et la mise en cohérence entre le plan d'actions de l'Agenda 21, le projet de Ville et les déclinaisons dans les politiques publiques pour permettre la finalisation du plan d'actions.

55 actions ont ainsi été priorisées.

Les fiches actions ont été soumises à chaque responsable de département qui a rempli les fiches concernant son service. Celles-ci sont présentées au sein de ce document.

Ce plan d'actions a vocation à répondre aux enjeux et aux orientations, qui définissent la stratégie de territoire, pour une période de 3 à 5 ans.



## Sommaire

Lutte contre le changement climatique, la protection de l'atmosphère .....	7
<u>1 - Promouvoir l'usage du vélo et de la marche</u> .....	9
<u>2 - Agir auprès de la Métropole et de la Région afin de promouvoir l'utilisation des transports en commun</u> .....	11
<u>3 - Favoriser le développement du fret ferroviaire et fluvial</u> .....	13
<u>4 - Sensibiliser les usagers aux économies d'énergie en proposant des permanences de l'Espace Info Energie sur le Territoire</u> .....	15
<u>5 - Porter une attention particulière aux énergies renouvelables</u> .....	17
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources .....	19
<u>6 - Poursuivre la réflexion sur la transition entre les quartiers Vallée de Seine et la Seine</u> .....	21
<u>7 - Relancer la réflexion sur la place de l'arbre en ville</u> .....	23
<u>8 - Promouvoir les bonnes pratiques de gestion des jardins auprès des habitants</u> .....	25
<u>9 - Associer le service des Espaces Verts aux animations auprès des écoles ou des habitants</u> .....	27
<u>10 - Privilégier la récupération des eaux pluviales</u> .....	29
<u>11 - Adhérer au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) afin de promouvoir la biodiversité locale et développer les conseils techniques</u> .....	31
<u>12 - Actualiser la démarche « Ma ville en propre »</u> .....	33
<u>13 - Sensibiliser les habitants à la réduction et la gestion des déchets et faciliter le tri</u> .....	35
<u>14 - Elaborer un plan d'actions municipal contre le bruit</u> .....	37
<u>15 - Sensibiliser à la qualité de l'air intérieur</u> .....	39
Epanouissement de tous les êtres humains .....	41
<u>16 - Mobiliser l'ensemble des partenaires pour la formalisation du Projet Educatif de Territoire</u> .....	43
<u>17 - Favoriser la scolarisation des moins de 3 ans</u> .....	45
<u>18 - Lutter contre la déscolarisation des jeunes des quartiers</u> .....	47
<u>19 - Agir en faveur de la prise en compte des besoins locaux de formations auprès de la Région</u> .....	49
<u>20 - Favoriser l'accès des jeunes à la découverte des métiers et valoriser les métiers techniques</u> .....	51
<u>21 - Favoriser les échanges et les débats avec les jeunes Stéphanois</u> .....	53
<u>22 - Favoriser la mise en réseau des professionnels de santé</u> .....	55
<u>23 - Favoriser l'accès de tous aux informations et aux actions de prévention santé</u> ...	57
<u>24 - Agir en faveur de l'accès aux droits, à la protection sociale et aux soins</u> .....	59
<u>25 - Valoriser les bâtiments remarquables</u> .....	61
<u>26 - Agir auprès de la Métropole en faveur de la prise en compte du projet du quartier Guérin dans le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)</u> .....	63
<u>27 - Limiter l'étalement urbain à l'échelle métropolitaine en poursuivant le développement urbain et la réalisation de logements à SER</u> .....	65
<u>28 - Promouvoir la rénovation des logements</u> .....	68
<u>29 - Promouvoir les logements adaptés</u> .....	70
<u>30 - Promouvoir la mixité sociale et intergénérationnelle</u> .....	72
Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoires .....	74
<u>31 - Promouvoir l'égalité homme / femme</u> .....	76
<u>32 - Faciliter les échanges culturels et les relations intergénérationnelles</u> .....	78
<u>33 - Poursuivre l'amélioration continue de l'offre de services culturels et sportifs</u> .....	80
<u>34 - Faciliter la découverte des activités associatives à l'ensemble des habitants</u> .....	82
<u>35 - Faciliter les rencontres et la coopération entre associations</u> .....	84

<a href="#">36 - Encourager le bénévolat .....</a>	<a href="#">86</a>
<a href="#">37 - Renforcer l'accompagnement à l'accès à l'autonomie des publics fragiles .....</a>	<a href="#">88</a>
<a href="#">38 - Accompagner les publics fragiles et prévenir l'exclusion .....</a>	<a href="#">90</a>
<a href="#">39 - Veiller à un accueil adapté des personnes en situation de handicap .....</a>	<a href="#">92</a>
<a href="#">40 - Mobiliser les financeurs en matière d'accessibilité .....</a>	<a href="#">94</a>
<a href="#">41 - Faciliter les démarches administratives .....</a>	<a href="#">96</a>
<a href="#">42 - Développer les fonctionnalités du site internet de la Ville .....</a>	<a href="#">98</a>
<a href="#">43 - Faciliter l'accès de tous aux services publics .....</a>	<a href="#">100</a>
<b>Dynamique de développement suivant les modes de production et de consommations responsables .....</b>	<b><a href="#">102</a></b>
<a href="#">44 - Collaborer avec les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire .....</a>	<a href="#">104</a>
<a href="#">45 - Valoriser les orientations stratégiques et mettre en œuvre le Schéma de Développement Commercial Durable .....</a>	<a href="#">106</a>
<a href="#">46 - Consolider les marchés de la Ville.....</a>	<a href="#">108</a>
<a href="#">47 - Mettre en place une organisation urbaine lisible et hiérarchisée des pôles commerciaux .....</a>	<a href="#">110</a>
<a href="#">48 - Favoriser les filières courtes .....</a>	<a href="#">114</a>
<a href="#">49 - Suivre les projets d'implantations et de développement des entreprises sur les zones d'activités.....</a>	<a href="#">116</a>
<a href="#">50 - Accompagner les mutations et les reprises de locaux professionnels.....</a>	<a href="#">118</a>
<a href="#">51 - Renforcer la formation des agents aux principes et aux pratiques de développement durable .....</a>	<a href="#">120</a>
<a href="#">52 - Réaliser un Agenda 21 Interne.....</a>	<a href="#">122</a>
<a href="#">53 - Créer un réseau de référents Agenda 21 au sein des services.....</a>	<a href="#">124</a>
<a href="#">54 - Poursuivre les ateliers « Développement Durable » et les Assises et communiquer .....</a>	<a href="#">126</a>
<a href="#">55 - Suivre les actions de l'Agenda 21 .....</a>	<a href="#">128</a>

# **Lutte contre le changement climatique, la protection de l'atmosphère**

Déplacements

Energie





## Action 1 : Promouvoir l'usage du vélo et de la marche

<b>Enjeux</b>	1. Facilitation des déplacements de personnes alternatifs au « tout voiture »	
<b>Orientation</b>	1.1 Développer et promouvoir les mobilités douces	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Direction des Services Techniques
	<b>Porteur de l'action</b>	Directeur des Services Techniques
	<b>Référénts Techniques</b>	Responsable de la division espaces publics
	<b>Soutiens Techniques</b>	Direction des Services Techniques / Département Urbanisme, Habitat et Paysage / Département des SPORT /Département Information Communication
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjoint en charge des transports
<b>Partenaires</b>	La Métropole Rouen Normandie	
<b>Publics cibles</b>	Les usagers	

<b>Contexte</b>	La discontinuité des infrastructures et le manque de connexions avec les communes voisines font que le réseau de pistes cyclables de la Ville n'est pas toujours adapté pour les trajets domicile / travail. Ce réseau est davantage utilisé pour les loisirs. Par ailleurs, le Plan Agglo Vélo de la Métropole est un facteur de développement des déplacements doux.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un plan des pistes cyclables</li> <li>- Améliorer la lisibilité de la boucle verte et réaménager le parcours santé</li> <li>- Développer le réseau de pistes cyclables et les cheminements doux</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Protéger l'environnement et la santé Gérer mieux l'espace Diminuer l'empreinte carbone Augmenter la part modale
	<b>Social</b>	Favoriser le lien social
	<b>Economie</b>	Engendrer une économie financière
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	La régie espaces verts pour le parcours santé Les infographistes pour le plan des pistes cyclables
	<b>Matériels</b>	Plaquettes et plan (Département Information et Communication) Matériel de la régie voirie
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Pour les pistes cyclables : En fonction des capacités d'investissement de la métropole et du lobbying de la ville auprès de cette institution Pour le parcours santé : 30 000€
	<b>Financement</b>	La Métropole pour les pistes cyclables La Ville pour le parcours santé

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>A partir de 2016</b>			
	<p>Au fil du temps pour les pistes cyclables : à intégrer dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) de la Métropole Rouen Normandie</p> <p>Pour le parcours santé : en fonction de la capacité d'investissement de la Ville</p>			
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours    x Action nouvelle en projet    □ Action nouvelle en cours    □			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de mètres linéaires de pistes aménagées</li> <li>- Le nombre d'aménagements du parcours santé</li> <li>- Le nombre de plans des pistes cyclables imprimés et distribués</li> </ul>
-----------------------------	---

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Le plan de déplacement de la Collectivité Le Projet Métropolitain Le Plan Agglo Vélo
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
	✓	✓			

## **Action 2 : Agir auprès de la Métropole et de la Région afin de promouvoir l'utilisation des transports en commun**

<b>Enjeux</b>	1. Facilitation des déplacements de personnes alternatifs au « tout voiture »	
<b>Orientation</b>	1.2 Développer et promouvoir les transports collectifs	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Direction des Services Techniques
	<b>Porteur de l'action</b>	Directeur des Services Techniques
	<b>Référents Techniques</b>	Le responsable de la division espaces publics
	<b>Soutiens Techniques</b>	Cabinet du Maire / Département Solidarité et Développement Social
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjoint en charge des transports
<b>Partenaires</b>	Métropole Rouen Normandie – Transport en Commun de l'agglomération Rouennaise (TCAR) – Région Haute-Normandie – Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT)	
<b>Publics cibles</b>	Les Stéphanois Les usagers	

<b>Contexte</b>	De nombreux Stéphanois rencontrent des difficultés pour se déplacer sur la Ville. La précarité à laquelle sont confrontés certains habitants ne leur permet pas de se déplacer de façon autonome, la majorité d'entre eux étant dépendants des transports collectifs. Parallèlement, le cadencement et les horaires en soirée ne répondent pas toujours aux besoins des Stéphanois.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'extension de la tarification sociale / solidaire des transports en commun</li> <li>- Améliorer la desserte des transports en commun, le cadencement notamment en soirée et le week-end</li> <li>- Développer l'Intermodalité</li> <li>- Développer l'axe tram-train entre le cœur de Rouen et l'Agglomération</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Baisser les émissions de gaz à effet de serre et les polluants dans l'atmosphère
	<b>Social</b>	Lutter contre l'isolement social Améliorer les conditions de vie Améliorer la santé
	<b>Economie</b>	Favoriser l'accès aux transports par une tarification attractive et une tarification intermodale
	<b>Gouvernance</b>	Informier, communiquer et favoriser la concertation avec les autorités organisatrices des transports
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	La Direction des Services Techniques Le Département Solidarité et Développement Social
	<b>Matériels</b>	/
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	/
	<b>Financement</b>	/

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>A partir de 2016</b>			
	Au fil du temps et en fonction des projets initiés par la Métropole Rouen Normandie et la Région			
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours	x		
	Action nouvelle en projet	<input type="checkbox"/>		
	Action nouvelle en cours	<input type="checkbox"/>		

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de personnes bénéficiant de la tarification solidaire</li> <li>- La fréquence des bus en soirée et le week-end</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Poursuite du développement urbain Le Projet Métropolitain
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
	✓		✓	✓	

### Action 3 : Favoriser le développement du fret ferroviaire et fluvial

<b>Enjeux</b>	2. Facilitation des transports de marchandises alternatifs aux transports routiers	
<b>Orientation</b>	2.1 Promouvoir le fret, ferroviaire et fluvial, pour les transports de marchandises	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Direction des Services Techniques
	<b>Porteur de l'action</b>	Directeur des Services Techniques
	<b>Référents Techniques</b>	Le responsable de la division espaces publics
	<b>Soutiens Techniques</b>	Cabinet du Maire / Département Affaires Economiques
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjoint en charge des transports – M. Le Maire
<b>Partenaires</b>	SNCF – Voies navigables de France – Comité de Défense du Fret – La Métropole Rouen Normandie	
<b>Publics cibles</b>	Les entreprises Les Stéphanois – Les usagers	

<b>Contexte</b>	<p>Aujourd'hui, 80% des marchandises transitent par la route. Plus rapide, plus sécurisé et a priori moins couteux sur le long terme, le fret ferroviaire et fluvial devrait prendre une place prépondérante dans le trafic de marchandises.</p> <p>Parallèlement, l'agglomération enregistre régulièrement des pics de pollution élevés. Les nuisances sonores et la sécurité routière sont des problématiques récurrentes.</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un partenariat de la Ville avec le Comité de Défense du Fret</li> <li>- Faire du Lobbying auprès de la SNCF et des Voies navigables de France</li> <li>- Informer et sensibiliser les entreprises de la Ville</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Baisser les émissions de gaz à effet de serre Réduire le trafic autoroutier et les nuisances sonores
	<b>Social</b>	Améliorer le cadre de vie et la santé des Stéphanois Améliorer la sécurité routière
	<b>Economie</b>	Réduire les dégradations des infrastructures routières
	<b>Gouvernance</b>	Informé, sensibiliser et communiquer
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Le Cabinet du Maire
	<b>Matériels</b>	/
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	/
	<b>Financement</b>	/

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2016</b>			
	Partenariat avec le Comité de Défense du Fret  Prise de contact avec la SNCF et les Voies Navigables de France  Partenariat avec la Métropole Rouen Normandie dans le cadre du Projet Métropolitain			
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet <input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre d'entreprises sensibilisées</li> <li>- Le nombre de contacts pris avec les institutions</li> <li>- Le nombre de réunions publiques</li> <li>- Le nombre de camions sur le boulevard Lénine</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Agir auprès de la Métropole Rouen Normandie et de la Région afin de promouvoir l'utilisation des transports en commun (Agenda 21)
-----------------------------------	---

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
	✓	✓	✓		

**Action 4 : Sensibiliser les usagers aux économies d'énergie en proposant des permanences de l'Espace Info Energie sur le Territoire**

<b>Enjeux</b>	3. Promotion et développement des pratiques économes en énergie	
<b>Orientation</b>	3.1 Réduire les consommations énergétiques et sensibiliser les utilisateurs	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Direction des Services Techniques
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable Département Bâtiments et Moyens Généraux
	<b>Référénts Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Information Communication
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjoint aux Travaux
<b>Partenaires</b>	L'Espace Info Energie de la Métropole Rouen Normandie (EIE) – Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)	
<b>Publics cibles</b>	Les Stéphanois	

<b>Contexte</b>	<p>La consommation énergétique du secteur « résidentiel et tertiaire » représente en France 42% de la consommation globale, loin devant l'industrie et même devant les transports. En considérant la production des gaz à effet de serre, la consommation des bâtiments représente 25% de l'ensemble national.</p> <p>L'Espace Info Energie (EIE) est un service public piloté par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), apportant des conseils gratuits et indépendants sur les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables.</p> <p>Les permanences sont assurées à Rouen et à Elbeuf, mais ne sont pas facilement accessibles à tous les Stéphanois.</p> <p>Les conseillers des Espace Info Energie ont pour missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider à élaborer et diagnostiquer les projets</li> <li>- Informer sur les aides financières</li> <li>- Orienter vers les artisans compétents</li> <li>- Conseiller sur les réglementations thermiques</li> </ul>	
<b>Mise en œuvre</b>	<p>Mettre en place un partenariat et/ou une convention avec la Métropole Rouen Normandie afin que l'Espace Info Energie puisse proposer des permanences sur le territoire Stéphanois.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Contacter la Métropole</li> <li>2. Signer une convention</li> <li>3. Définir les lieux d'accueil de l'Espace Info Energie</li> <li>4. Définir les dates des permanences</li> <li>5. Communiquer</li> </ol>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Baisser les quantités de gaz à effet de serre et de polluants dans l'atmosphère Baisser le poids des charges liées à l'énergie pour les ménages Stéphanois
	<b>Social</b>	
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	

<b>Validation</b>	
-------------------	--

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	/
	<b>Matériels</b>	Salle ou bureau pour les permanences Accès internet
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	/
	<b>Financement</b>	/

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2016</b>			
	Convention avec la Métropole et premières permanences			
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet <input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de permanences par an</li> <li>- Le nombre de personnes venues aux permanences</li> <li>- Le nombre d'aides sollicitées</li> <li>- Le nombre d'aides accordées</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
	✓				✓



## **Action 5 : Porter une attention particulière aux énergies renouvelables**

<b>Enjeux</b>	3. Promotion et développement des pratiques économes en énergie	
<b>Orientation</b>	3.1 Réduire les consommations énergétiques et sensibiliser les usagers	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Urbanisme, Habitat et Paysage (volets urbanisme et habitat) / Direction des Services Techniques (volets transports et bâtiments communaux)
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable de Département
	<b>Référents Techniques</b>	Responsable division « Habitat et Renouvellement Urbain » Responsable division « Urbanisme réglementaire, Affaires foncières et immobilières » Responsable division « Ingénierie Technique et Montage d'Opérations »
	<b>Soutiens Techniques</b>	Direction des Services Techniques / Département Urbanisme, Habitat et Paysage
	<b>Référent(s) Elu(s)</b>	1 <sup>er</sup> Adjoint – Adjoint en charge de l'Agenda 21
<b>Partenaires</b>	Métropole Rouen Normandie – Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) – Bailleurs sociaux - Promoteurs	
<b>Publics cibles</b>	Les habitants	

<b>Contexte</b>	Les enjeux énergétiques sont devenus un des défis majeurs de l'aménagement urbain durable et le rôle des collectivités est déterminant puisqu'elles gèrent l'habitat, l'urbanisme et les transports, tous forts consommateurs d'énergie. Il ne s'agit plus seulement de prendre en considération l'économie des ressources naturelles mais aussi de répondre aux besoins et attentes de confort et qualité de vie des habitants, d'efficacité énergétique des bâtiments et des moyens de déplacements.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffuser les bonnes pratiques de la Ville (véhicules électriques, chaufferies bois, valorisation des déchets verts, etc.)</li> <li>- Sensibiliser et communiquer auprès des habitants (ex : maîtriser la consommation de ses appareils électroménagers, découvrir tous les éléments de la consommation domestique, atelier des éco-gestes, etc.)</li> <li>- Identifier, suivre et éventuellement soutenir les projets relevant des énergies renouvelables (2016)</li> <li>- Définir une méthodologie unique pour l'expertise préalable à la décision (ex : volet technique, volet énergétique/écologique, volet paysager pour les projets de panneaux photovoltaïques, d'isolation thermique extérieure) (2016)</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Améliorer le cadre de vie des habitants
	<b>Social</b>	Maîtriser les dépenses d'énergie et réduire les charges
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Département Information et Communication Département Solidarité et Développement Social Coordonateur Gestion Urbaine de Proximité (GUP)
	<b>Matériels</b>	
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	
	<b>Financement</b>	

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>En cours</b>	<b>2016</b>		
	Diffuser les bonnes pratiques Sensibiliser et communiquer	Identifier les projets relevant des énergies renouvelables Définir une méthodologie		
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours x Action nouvelle en projet x Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre d'autorisation d'urbanisme relevant de la thématique</li> <li>- Le Recensement des dispositifs mis en place dans les nouvelles opérations de constructions</li> <li>- Le Recensement des projets</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Programmes nationaux
-----------------------------------	----------------------

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
	✓		✓		

# **Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources**

Patrimoine naturel

Ressources naturelles

Déchets

Pollutions



## **Action 6 : Poursuivre la réflexion sur la transition entre les quartiers Vallée de Seine et la Seine**

<b>Enjeux</b>	4. Valorisation du patrimoine naturel de la commune auprès des habitants	
<b>Orientation</b>	4.1 Valoriser les potentiels naturels de la Ville	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Urbanisme, Habitat et Paysage
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable du Département
	<b>Référénts Techniques</b>	Responsable division « Ingénierie Technique et Conduite d'Opérations » Responsable division « Urbanisme réglementaire, Affaires foncières et immobilières »
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département des Affaires Economiques Direction des Services Techniques
	<b>Référent(s) Elu(s)</b>	1 <sup>er</sup> Adjoint – Adjoint en charge de l'Agenda 21 – Conseiller Délégué à la voirie et la Métropole
<b>Partenaires</b>	La Métropole Rouen Normandie	
<b>Publics cibles</b>	Les habitants Les usagers de la zone d'activités	

<b>Contexte</b>	<p>Depuis son origine, Saint-Etienne-du-Rouvray s'est développée parallèlement à la Seine, mais non à proximité immédiate de manière à limiter les effets des crues.</p> <p>Réalisés parallèlement à la Seine, la ligne de chemin de fer Paris/Le Havre couplée au boulevard Lénine ont durablement privé la Ville de son accès au fleuve et définit la limite entre les zones d'habitation et les zones industrielles de bord de Seine.</p> <p>L'objectif est d'aménager les bords de Seine pour y permettre les circulations douces et les activités de loisirs (promenade notamment), tout en améliorant l'accès depuis les quartiers d'habitat.</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscrire les aménagements au sein du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) (2011)</li> <li>- Prendre en compte les bords de Seine dans les aménagements de la future ZAC du Halage (2014)</li> <li>- Prendre en compte les bords de Seine dans la trame verte et bleue du Schéma de Cohérence Territorial (Scot) (2015)</li> <li>- Mener les études préalables (2016/20)</li> <li>- Inscrire les aménagements futurs au sein du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (2019)</li> <li>- Aménager les berges de Seine et les accès aux berges de Seine (2020/30)</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Valoriser les modes de déplacements doux Traiter les entrées de ville (carrefour Poulmarch)
	<b>Social</b>	Favoriser les liens inter-quartiers
	<b>Economie</b>	Améliorer le cadre de vie des entreprises de bord de Seine
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Régie Espaces Verts pour le traitement paysager Département Information et Communication pour les supports d'information
	<b>Matériels</b>	
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Si études préalables externalisées : 20 000€ En fonction des aménagements à prévoir
	<b>Financement</b>	Métropole Ville

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>	<b>2016/20</b>		
	Schéma de Cohérence Territorial (Scot)	Etudes préalables		
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet x Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de km linéaires de pistes cyclables en bord de Seine</li> <li>- Le nombre de km linéaires de cheminements inter-quartiers</li> </ul>
-----------------------------	---

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Plan Agglo Vélo de la Métropole Promouvoir l'usage du vélo et de la marche (Agenda 21)
-----------------------------------	---

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
		✓	✓		

## Action 7 : Relancer la réflexion sur la place de l'arbre en ville

<b>Enjeux</b>	4. Valorisation du patrimoine naturel de la commune auprès des habitants	
<b>Orientation</b>	4.1 Valoriser les potentiels naturels de la Ville	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Urbanisme, Habitat et Paysage
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable du Département
	<b>Référents Techniques</b>	Responsable division « Ingénierie Technique et Conduite d'Opérations »
	<b>Soutiens Techniques</b>	Direction des Services Techniques
	<b>Référent(s) Elu(s)</b>	1 <sup>er</sup> Adjoint – Adjoint en charge de l'Agenda 21
<b>Partenaires</b>	La Métropole Rouen Normandie	
<b>Publics cibles</b>	Les habitants Les usagers de la ville	

<b>Contexte</b>	<p>Dès les années 80, Saint-Etienne-du-Rouvray s'est préoccupée de la qualité de son environnement et de son paysage urbain. Cela s'est notamment traduit par la reconnaissance des arbres comme éléments structurants du paysage urbain. Or, la question de l'arbre en milieu urbain pose désormais des problèmes particuliers : des problèmes techniques de gestion et de pérennité (travaux, développement racinaire, maladies, vieillissement prématuré) ainsi que des problèmes de sensibilisation croissante de la population à la préservation des zones boisées en secteur non urbanisé, qui s'accompagne en parallèle d'une intolérance accrue vis à vis des inconvénients (ombre, chute de feuilles, racines) de l'arbre en secteur urbanisé. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Ville assure, par convention et pour le compte de la Métropole Rouen Normandie, les prestations d'entretien des arbres d'alignement.</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir une méthodologie unique pour l'expertise préalable à la décision (volet technique, volet phytosanitaire, volet paysager, volet social) (2003)</li> <li>- Actualiser le « Livre blanc des Espaces Verts » (Dernière mise à jour 2008)</li> <li>- Relancer la réflexion sur l'aménagement des pieds d'arbres (2010)</li> <li>- Recenser le patrimoine arboré (Transfert de compétence - 2015)</li> <li>- Engager une réflexion sur les plantations nouvelles (fosses ou bandes de plantation, proximité du bâti et des réseaux, choix des essences) (2016/17)</li> <li>- Engager une réflexion sur les plantations existantes (rues de Paris, de Stockholm, etc.) (2016/17)</li> <li>- Engager une réflexion sur l'élaboration d'une Charte de l'arbre urbain (2017/18)</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Améliorer le cadre de vie des habitants Sensibiliser à la biodiversité
	<b>Social</b>	Contribuer à la santé physique des habitants (amélioration de la qualité de l'air)
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	Créer des partenariats avec les habitants Créer des partenariats avec les réseaux associatifs
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Division Espaces Publics pour la mise en œuvre Département Information et Communication pour les supports d'information
	<b>Matériels</b>	
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	En fonction des aménagements à prévoir
	<b>Financement</b>	Ville Métropole (pour les arbres d'alignement)

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015/16</b>	<b>2016/17</b>	<b>2017/18</b>	
	Actualiser le Livre blanc des Espaces Verts  Relancer la réflexion sur les pieds d'arbres	Engager la réflexion sur les plantations nouvelles et existantes	Engager une réflexion sur une charte de l'arbre urbain	
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours    x Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	- Le nombre de réclamations relatives aux arbres (demande d'abattage, demande d'élagage, demande d'accroissement des fréquences d'entretien, etc.)
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
	✓	✓	✓		



## **Action 8 : Promouvoir les bonnes pratiques de gestion des jardins auprès des habitants**

<b>Enjeux</b>	5. Promotion des bonnes pratiques de gestion des espaces verts et des jardins	
<b>Orientation</b>	5.1 Renforcer la communication sur les bonnes pratiques de la Ville	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Direction des Services Techniques
	<b>Porteur de l'action</b>	Directeur des Services Techniques
	<b>Référents Techniques</b>	La maîtrise de la régie espaces verts
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Information Communication - Département des Ressources et Relations Humaines
	<b>Référent élu(s)</b>	1 <sup>er</sup> Adjoint
<b>Partenaires</b>	Métropole Rouen Normandie – FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles)	
<b>Publics cibles</b>	Les Stéphanois	

<b>Contexte</b>	<p>Au regard des nouvelles réglementations et normes environnementales, la Ville cherche à limiter les impacts de ses activités afin de préserver les lieux de vie et la santé des Stéphanois et des agents.</p> <p>La Ville dispose d'un patrimoine naturel riche qu'elle cherche à protéger et valoriser par des pratiques plus respectueuses de l'environnement.</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir auprès des habitants la gestion différenciée des espaces verts de la Ville (Affichages sur sites, portes ouvertes de Barbusse, balades sur la biodiversité Stéphanoise...)</li> <li>- Anticiper la suppression de produits phytosanitaires</li> <li>- Elaborer un plan jardin à destination des habitants : sensibiliser les usagers à l'entretien de leur jardin et aux pratiques durables, favoriser les jardins en bords de rues...</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Protéger la ressource en eau et la santé publique par la diminution voire la suppression de produits phytosanitaires
	<b>Social</b>	
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	Communiquer, sensibiliser et former
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	La régie espaces verts Département Information Communication
	<b>Matériels</b>	Guides, expositions, ateliers, visuels, panneaux d'affichage
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	1000 €
	<b>Financement</b>	Budget ville

	2016	2017		
<b>Calendrier de réalisation</b>	<p>Mise en place du 1<sup>er</sup> Groupe de Travail pour définir le plan de communication auprès des habitants</p> <p>Premières formations des agents</p> <p>Travail avec la Métropole et la Fredon</p>	<p>Mise en place des premiers panneaux</p> <p>Distribution des premiers guides</p> <p>Porte ouverte à Barbusse</p>		
<b>Stade de l'action</b>	<p>Action existante en cours <input type="checkbox"/></p> <p>Action nouvelle en projet <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/></p>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de participants aux visites, ateliers...</li> <li>- Les quantités de produits phytosanitaires utilisés</li> <li>- Le nombre de réunions avec la Métropole et la Fredon</li> <li>- Le nombre de guides distribués</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	<p>Mise en place de récupérateurs d'eau</p> <p>Animations du Service Espace Vert auprès des écoles</p>
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
		✓	✓		✓

### **Action 9 : Associer le service des Espaces Verts aux animations auprès des écoles ou des habitants**

<b>Enjeux</b>	6. Réduction de l'impact des activités de la Ville et de la population sur les ressources naturelles	
<b>Orientation</b>	6.2 Sensibiliser sur l'intérêt de la biodiversité et la préservation des ressources naturelles	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Direction des Services Techniques
	<b>Porteur de l'action</b>	Directeur des Services Techniques
	<b>Référents Techniques</b>	Responsable de la division espaces publics
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Affaires Scolaires et de l'Enfance - Régie des espaces verts
	<b>Référent élu(s)</b>	1 <sup>er</sup> Adjoint
<b>Partenaires</b>	La Métropole Rouen Normandie	
<b>Publics cibles</b>	Les usagers Les écoliers	

<b>Contexte</b>	Encourager les établissements scolaires à s'engager dans une démarche de développement durable permet d'impulser de nouvelles initiatives et de nouveaux partenariats.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminuer, voire supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires et communiquer sur leur nocivité</li> <li>- Sensibiliser vis-à-vis de la ressource en eau et de la biodiversité</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Protéger la ressource en eau, la faune, la flore
	<b>Social</b>	Améliorer les conditions de vie Améliorer la santé
	<b>Economie</b>	Economiser sur la consommation en eau et les produits phytosanitaires
	<b>Gouvernance</b>	Communiquer, sensibiliser et accompagner
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	La régie des espaces verts Le Département Affaires Scolaires et de l'Enfance Les agents en charge de la gestion urbaine et sociale de proximité Le Département Information Communication
	<b>Matériels</b>	Ateliers, panneaux, visuels
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	1000 €
	<b>Financement</b>	Budget Ville

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2016</b>			
	Premières animations au sein des écoles			
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet <input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre d'ateliers mis en place</li> <li>- Le nombre d'écoles participantes</li> </ul>
-----------------------------	---

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Promouvoir les bonnes pratiques de gestion des jardins auprès des habitants
-----------------------------------	---

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
		✓	✓		✓

## Action 10 : Privilégier la récupération des eaux pluviales

<b>Enjeux</b>	7. Préservation des ressources en eau	
<b>Orientation</b>	7.1. Economiser et protéger la ressource en eau	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Direction des Services Techniques
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable Division Bâtiments et Moyens Généraux
	<b>Référents Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	Régie Espaces Verts - Département Urbanisme, Habitat et Paysage - Département Information Communication
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjoint aux Travaux
<b>Partenaires</b>	La Métropole Rouen Normandie	
<b>Publics cibles</b>	Les Stéphanois	

<b>Contexte</b>	La préservation des ressources en eau est sans conteste un enjeu fort du XXIème siècle. Sa gestion doit être réfléchie.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Systématiser la récupération de l'eau de pluie pour les potagers et les jardins d'écoles</li> <li>- Inciter à la mise en place de récupérateurs d'eau chez les particuliers à travers un plan de sensibilisation et de communication</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Diminuer les consommations d'eau Préserver la qualité de la ressource Economiser sur la consommation d'eau Encourager une gestion plus responsable de la ressource
	<b>Social</b>	
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	La Régie Espaces Verts L'Equipe plomberie Département Information Communication
	<b>Matériels</b>	Récupérateurs d'eau Matériel du Département Information Communication (communication)
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	500 € par récupérateur et par école
	<b>Financement</b>	Ville pour les écoles

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2016</b>			
	- Campagne de communication - Récupérateurs pour les jardins des écoles			
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet <input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de récupérateurs d'eau installés dans les écoles</li> <li>- Le nombre de récupérateurs d'eau installés chez les particuliers</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
		✓			✓

**Action 11 : Adhérer au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) afin de promouvoir la biodiversité locale et développer les conseils techniques**

<b>Enjeux</b>	6. Réduction de l'impact des activités de la ville et de la population sur les ressources naturelles	
<b>Orientation</b>	6.2 Sensibiliser sur l'intérêt de la biodiversité et la préservation des ressources naturelles	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Direction des Services Techniques
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable division « Espaces Publics »
	<b>Référents Techniques</b>	Encadrants de la Régie des Espaces Verts
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Urbanisme, Habitat et Paysage
	<b>Référent élu(s)</b>	1 <sup>er</sup> Adjoint – Adjoint en charge de l'Agenda 21
<b>Partenaires</b>	Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)	
<b>Publics cibles</b>	Les agents municipaux Les habitants	

<b>Contexte</b>	<p>Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement a pour objectif la promotion de la qualité du cadre de vie. Ses mission consistent à informer sur les architectures et le patrimoine, à sensibiliser à la sauvegarde des paysages, l'intégration des bâtiments publics, la réflexion en amont des projets d'aménagement, à conseiller pour une meilleure insertion dans les sites, pour faire aboutir un projet, et à former aux nouvelles législations en matière d'aménagement du territoire, aux techniques respectueuses...</p> <p>L'adhésion de la Ville au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement permettrait d'avoir un soutien technique pour tous les projets d'aménagement.</p> <p>Cette adhésion pourrait accompagner plusieurs projets de services et certaines actions de l'Agenda 21.</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contacter le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)</li> <li>- Adhérer au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement</li> <li>- S'informer du référentiel de documents proposés par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement</li> <li>- Associer un architecte du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement aux réunions ville sur les projets d'aménagement</li> <li>- Mettre en place des permanences de manière à proposer les conseils d'un architecte</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Préserver la biodiversité Améliorer la cadre de vie Informer et sensibiliser
	<b>Social</b>	
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Responsable de la division espaces publics
	<b>Matériels</b>	
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Adhésion : 4000€ l'année
	<b>Financement</b>	

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>		
	Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement	Renouvellement de l'adhésion		
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet x Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de documents proposés par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement empruntés ou téléchargés</li> <li>- Le nombre de réunions ville associant un technicien du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement</li> </ul>
-----------------------------	---

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Valoriser les bâtiments remarquables (Agenda 21)
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
	✓	✓			



## Action 12 : Actualiser la démarche « Ma ville en propre »

<b>Enjeux</b>	8. Sensibilisation de la population à la gestion des déchets	
<b>Orientation</b>	8.1. Réduire à la source la production de déchets et sensibiliser au tri	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Direction des Services Techniques
	<b>Porteur de l'action</b>	Division Hygiène et Environnement
	<b>Référents Techniques</b>	Responsable Division Espaces Publics
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Information Communication
	<b>Référent élu(s)</b>	Conseiller délégué à la voirie et la Métropole
<b>Partenaires</b>	Association AVPU (Association des Villes pour la Propreté Urbaine)	
<b>Publics cibles</b>	L'ensemble de la population Stéphanaise	

<b>Contexte</b>	<p>Dans le cadre du projet HVP (Hygiène de la Voie Publique) une campagne de communication intitulée « Ma Ville en Propre » a été déclinée de 2003 à 2013 (campagnes d'affichage, articles de presse, distribution de plaquettes)</p> <p>Les points forts étaient : le traitement des déjections canines, l'usage des corbeilles, l'élimination des déchets et la règlementation</p> <p>A ce jour, avec la relance du projet HVP début 2015, et compte tenu des nouveaux objectifs fixés par l'équipe municipale, des outils de communication doivent être actualisés</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	<p>- Elaborer de nouveaux outils de communication (affiches, plaquettes ; création ou mises à jour) en fonction de l'avancement du projet Hygiène de la Voie Publique 2 (HPV2)</p>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	<p>Améliorer la propreté de l'espace urbain</p> <p>Modifier les comportements des habitants et usagers de l'espace public</p>
	<b>Social</b>	
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	<p>Agents municipaux notamment du Département Information Communication</p> <p>Agents de la régie voirie</p>
	<b>Matériels</b>	<p>Supports de communication de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU)</p> <p>Matériels du Département Information Communication</p> <p>Matériel de la Régie voirie</p>
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Adhésion Association des Villes pour la Propreté Urbaine : de l'ordre de 1000€
	<b>Financement</b>	Ville

	2015	2016		
<b>Calendrier de réalisation</b>	Détermination des thématiques sur lesquelles travailler en priorité	Programmation de la campagne de communication et mise en place des outils		
	Définition des outils de communication avec le Département Information Communication			
	Elaboration des premiers outils			
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours	x		
	Action nouvelle en projet	<input type="checkbox"/>		
	Action nouvelle en cours	<input type="checkbox"/>		

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre d'outils créés</li> <li>- Le nombre de campagnes d'affichage réalisées</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
		✓			

### **Action 13 : Sensibiliser les habitants à la réduction et la gestion des déchets et faciliter le tri**

<b>Enjeux</b>	8. Sensibilisation de la population à la gestion des déchets	
<b>Orientation</b>	8.1. Réduire à la source la production de déchets et sensibiliser au tri	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Direction des Services Techniques
	<b>Porteur de l'action</b>	Division Hygiène et Environnement
	<b>Référents Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Solidarité et Développement Social / Département Information Communication
	<b>Référent élu(s)</b>	Conseiller Délégué aux déchets, à l'eau et l'assainissement
<b>Partenaires</b>	Syndicat Mixte d'Élimination des déchets de l'arrondissement de Rouen (SMEDAR) - Métropole Rouen Normandie - Agence Régionale pour l'Environnement en Haute-Normandie (AREHN) - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)	
<b>Publics cibles</b>	L'ensemble de la population Stéphanaise	

<b>Contexte</b>	<p>Participant déjà à la récupération du verre usagé, la population Stéphanaise a été invitée à partir de 2000 à pratiquer le tri sélectif. Bien d'autres dispositifs ont été déployés depuis mais l'objectif de réduire encore la production des déchets demeure.</p> <p>La CREA a décidé en 2010 de s'engager dans un Programme de Réduction des Déchets (PRD); le programme d'actions qui comprend 21 actions a été validé en janvier 2012.</p> <p>L'objectif est de réduire la quantité d'Ordures Ménagères Assimilées (OMA) à 352,4 kg/an/hab pour 2015.</p>
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer sur le Programme de Réduction des Déchets de la Métropole et sur le Plan Local de Prévention des déchets du Département de Seine-Maritime</li> <li>- Relayer les campagnes d'affichage du SMEDAR et de la Métropole</li> <li>- Sensibiliser au tri dans les écoles par le SMEDAR</li> <li>- Communiquer sur la gestion des déchets (tri et réduction) lors de manifestations municipales (Aire de fête, forum des associations, opération « Bien dans son logement », expositions, stand)</li> <li>- Mettre à disposition des sacs cabas pour le tri par le SMEDAR (distribution dans les écoles)</li> <li>- Augmenter le nombre de PAV (point d'apport volontaire, verre, textile ...)</li> <li>- Proposer des « Stop-pub » et dématérialiser les pubs</li> <li>- Instaurer le tri au sein des cimetières pour les particuliers</li> <li>- Inciter à la récupération et au réemploi des objets et du matériel</li> <li>- Inciter au compostage pour les particuliers</li> <li>- Adapter les corbeilles à la séparation des déchets valorisables des déchets incinérables</li> </ul>

<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Diminuer la production de déchets Lutter contre le gaspillage Préserver les ressources Maitriser le coût de traitement des Ordures Ménagères
	<b>Social</b>	
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Les agents des services municipaux
	<b>Matériels</b>	Outils de communication – corbeilles différenciées
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	En cours de chiffrage
	<b>Financement</b>	Ville - Syndicat Mixte d'Élimination des déchets de l'arrondissement de Rouen – Métropole

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>		
	Sensibilisation SMEDAR (Ferry- Jaurès ; Macé)  Mise en place du tri dans les cimetières	Poursuite du plan d'actions		
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input checked="" type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre d'actions de sensibilisation en milieu scolaire</li> <li>- Le nombre de Points d'Apport Volontaire (PAV)</li> <li>- Le nombre de campagnes d'affichage</li> <li>- Le nombre de corbeilles changées</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Action « lutte contre le gaspillage alimentaire » du Département des Restaurants Municipaux
-----------------------------------	---

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
		✓			✓

## Action 14 : Elaborer un plan d'actions municipal contre le bruit

<b>Enjeux</b>	6. Réduction de l'impact des activités de la Ville et de la population sur les ressources naturelles	
<b>Orientation</b>	6.1. Lutter contre toutes les formes de pollutions	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Direction des Services Techniques
	<b>Porteur de l'action</b>	Division Hygiène et Environnement
	<b>Référents Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Solidarité et Développement Social / Contrat Local de Santé / Tranquillité Publique / Département Affaires Scolaires et de l'Enfance
	<b>Référent élu(s)</b>	Conseiller Délégué à la prévention des risques et à la sécurité civile
<b>Partenaires</b>	Agence Régionale de la Santé (ARS) - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) - Commissariat de Saint-Etienne du Rouvray.	
<b>Publics cibles</b>	L'ensemble de la population Stéphanaise	

<b>Contexte</b>	<p>Le bruit est un problème majeur de santé publique; c'est une source de nuisances considérable pour les Français, tant au niveau de leur logement, que de leur quartier ou de leur travail. 82% des Français sont préoccupés par le bruit et par les nuisances sonores (<i>source sondage IFOP sept 2014</i>) Les bruits excessifs constituent une nuisance qui porte atteinte à l'environnement et à la qualité de vie de la population et peut engendrer des problèmes de santé (perturbation du sommeil, fatigue, stress) Sur la ville de Saint Etienne du Rouvray 11 voiries sont inscrites au classement sonore des infrastructures de transports terrestres ; la ligne SNCF Paris – Le Havre qui longe toute la commune est classée en catégorie 1 ; Les plaintes pour bruit dit « de voisinage » sont fréquentes</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renouveler la réglementation municipale et la communication</li> <li>- Mettre en place un groupe de travail pour élaborer le plan d'actions (lister les actions, les chiffrer, les prioriser)</li> </ul> <p>exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser en milieu scolaire (primaire, collège) sur écoute musical</li> <li>- Elaborer un guide (rappel des obligations règlementaires)</li> <li>- Rédiger une charte de bon voisinage</li> <li>- Organiser une campagne d'affichage sur planimètres</li> <li>- Mener une opération de contrôle de pot d'échappement des 2 roues</li> </ul> <p>.....</p>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Améliorer le cadre de vie et le vivre ensemble
	<b>Social</b>	Modifier les comportements
	<b>Economie</b>	Améliorer la santé
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Agents des services municipaux
	<b>Matériels</b>	Salle de réunion, matériel informatique
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	En fonction des actions du plan d'actions
	<b>Financement</b>	Ville Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	
<b>Calendrier de réalisation</b>	2 <sup>ème</sup> trimestre Refonte réglementation municipale et communication  4 <sup>ème</sup> trimestre Mise en place du Groupe de Travail - 1 <sup>ère</sup> réunion	Elaboration du plan d'actions	Mise en œuvre du plan d'actions	
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input checked="" type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de réunion du groupe de travail</li> <li>- L'état d'avancement à la suite de chaque réunion du Groupe de Travail</li> <li>- Le nombre d'actions du plan</li> </ul>
-----------------------------	---

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Contrat Local de Santé (CLS)
-----------------------------------	------------------------------

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
		✓	✓	✓	✓

## Action 15 : Sensibiliser à la qualité de l'air intérieur

<b>Enjeux</b>	6. Réduction de l'impact des activités de la Ville et de la population sur les ressources naturelles	
<b>Orientation</b>	6.1. Lutter contre toutes les formes de pollutions	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Direction des services techniques
	<b>Porteur de l'action</b>	Division Hygiène et Environnement
	<b>Référents Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Solidarité et Développement Social / Contrat Local de Santé / Département Affaires Scolaires et de l'Enfance
	<b>Référent élu(s)</b>	Conseiller Délégué à la prévention des risques et à la sécurité civile
<b>Partenaires</b>	Agence Régionale de la Santé (ARS) - Air Normand – Agence Régionale pour l'Environnement en Haute-Normandie (AREHN) – Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS)	
<b>Publics cibles</b>	Les agents municipaux, les enseignants, la population Stéphanaise	

<b>Contexte</b>	<p>L'air intérieur peut être de 5 à 10 fois plus pollué que l'air extérieur. Nous passons en moyenne près de 90 % de notre temps dans des locaux ou espaces clos (lieu de travail, transport, domicile)</p> <p>L'air intérieur est spécifique, on y trouve des polluants qu'on ne retrouve pas dans l'air extérieur.</p> <p>Cette exposition permanente à de nombreux polluants a des répercussions directes sur notre qualité de vie.</p> <p>Les sources d'émissions de polluants sont nombreuses (matériaux de construction et d'ameublement, peintures, vernis, colles ou encore Plastiques, produits d'entretien) et une mauvaise qualité de l'air peut favoriser l'émergence de symptômes tels que : maux de tête, toux, irritations de la peau et des muqueuses, allergies, asthme, risque cancérigène.</p> <p>Chacun d'entre nous peut agir sur la qualité de son air intérieur.</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre les actions de sensibilisation lors de manifestations telles que « Bien dans son logement » ; forum santé</li> <li>- Diffuser plus largement et mettre en ligne la plaquette « Bien dans son logement »</li> <li>- Organiser des campagnes d'affichages (sur planimètres) et rédiger des articles de presse</li> <li>- Diffuser des outils pédagogiques (tels que mallette éco'air ou mallette Justin peu d'air)</li> <li>- Sensibiliser les enseignants à l'occasion de la communication des résultats des campagnes de surveillance de la Qualité de l'Air Intérieur (maternelles et primaires)</li> <li>- Sensibiliser les agents municipaux d'entretien du Département des Restaurants Municipaux et des agents des services techniques</li> <li>- Solliciter l'intervention de la Conseillère Médicale en Environnement Intérieure du réseau Asthme 76</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Améliorer la qualité de l'air
	<b>Social</b>	Agir sur l'amélioration de la santé
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	Sensibiliser, informer, communiquer.

<b>Validation</b>	
-------------------	--

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Agents municipaux des services impliqués Intervenants extérieurs (Agence Régionale de la Santé, Air Normand...)
	<b>Matériels</b>	Salle de réunion ; matériel informatique
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	1000 €/ an (acquisition d'outils de communication)
	<b>Financement</b>	Ville

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	
	Actions bien dans son logement  Communication dans les premières écoles maternelles	Elaboration du plan de communication pour le « grand public »  Communication auprès des autres écoles maternelles	Communication et sensibilisation auprès des écoles primaires	
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input checked="" type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	- Le nombre d'actions réalisées - Le nombre de participants aux actions de sensibilisation - Le nombre d'écoles sensibilisées
-----------------------------	---

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Contrat Local de Santé (CLS)
-----------------------------------	------------------------------

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
		✓	✓		



## **Epanouissement de tous les êtres humains**

Réussite éducative : qualification et accès à l'emploi

Santé

Habitat



## **Action 16 : Mobiliser l'ensemble des partenaires pour la formalisation du Projet Educatif de Territoire**

<b>Enjeux</b>	9. Amélioration de la réussite éducative et de la qualification des jeunes Stéphanois	
<b>Orientation</b>	9.1 Conduire une politique globale de réussite scolaire	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Affaires Scolaires et de l'Enfance
	<b>Porteur de l'action</b>	Division Enfance
	<b>Référents Techniques</b>	Coordinateur Programme de Réussite Educative
	<b>Soutiens Techniques</b>	Tranquillité Publique / Département JEUNESSE / Département Bibliothèques Municipales / Département Conservatoire à Rayonnement Communal / Département Rive Gauche
	<b>Référent élu(s)</b>	Ajointe petite enfance, enfance et Projet Educatif Local
<b>Partenaires</b>	Education Nationale - Associations locales - Conseil Général Seine-Maritime - Métropole Rouen Normandie - acteurs sociaux du territoire	
<b>Publics cibles</b>	La population scolaire Stéphanoise des écoles élémentaires et des collèges	

<b>Contexte</b>	Le Programme de Réussite Éducative témoigne d'une approche dans la prise en compte des enfants les plus en difficulté, et vient compléter les dispositifs éducatifs existants.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un dispositif de détection d'enfant en difficulté ou en décrochage scolaire</li> <li>- Créer des cellules de veille éducative impliquant l'ensemble des acteurs agissant auprès de l'enfant ou du jeune</li> <li>- Créer des parcours éducatifs lisibles et sécurisants pour l'enfant et sa famille</li> <li>- Rencontrer les familles</li> <li>- Mobiliser l'ensemble des ressources disponibles pour mettre en œuvre le parcours</li> <li>- Mener des évaluations individualisées</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Améliorer le parcours scolaire et l'intégration sociale de l'enfant ou du jeune.
	<b>Social</b>	Limitier les parcours en rupture et l'échec scolaire.
	<b>Economie</b>	Améliorer la pertinence des actions en associant l'ensemble des forces locales.
	<b>Gouvernance</b>	Mobiliser les ressources partenariales et les relais institutionnels
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Personnel ville - Personnel vacataire - Personnel des institutions ou associations partenaires
	<b>Matériels</b>	Supports éducatifs
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	214 667 €
	<b>Financement</b>	12513 € Etat, 23483 € Métropole Rouen Normandie, 65671 € Centre Communal d'Action Sociale

Calendrier de réalisation	2015	2016		
	Programme annuel d'actions	Programme annuel d'actions		
Stade de l'action	Action existante en cours    x Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de partenaires mobilisés</li> <li>- Le nombre de situations repérées</li> <li>- L'implication des enfants et des familles dans le processus</li> <li>- L'implication des partenaires dans la mise en œuvre du projet et du suivi</li> <li>- La réalisation (tout ou partie) du parcours</li> <li>- L'amélioration de la situation scolaire, sociale et comportementale</li> </ul>
----------------------	--

Lien avec d'autres actions	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) Projet Educatif Local (PEL) Projet Educatif Territorial (PEDT)
----------------------------	---

Cohérence avec les 5 finalités du DD	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	

### Action 17 : Favoriser la scolarisation des moins de 3 ans

<b>Enjeux</b>	9. Amélioration de la réussite éducative et de la qualification des jeunes Stéphanois	
<b>Orientation</b>	9.1 Conduire une politique globale de réussite scolaire	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Affaires Scolaires et de l'Enfance
	<b>Porteur de l'action</b>	Affaires scolaires
	<b>Référents Techniques</b>	Responsable Département Affaires Scolaires et de l'Enfance
	<b>Soutiens Techniques</b>	Responsable des affaires scolaires
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjoint en charge des affaires scolaires
<b>Partenaires</b>	Education Nationale	
<b>Publics cibles</b>	Les enfants résidants des quartiers identifiés dans le réseau d'éducation prioritaire REP+	

<b>Contexte</b>	Répondre dès le plus jeune âge à la nécessité d'intégrer dans un processus éducatif scolaire les enfants issus de milieu très défavorisé ou issus de population d'origine étrangère ne maîtrisant pas la langue française	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture de 2 classes par l'éducation nationale</li> <li>- Aménager des classes spécifiques par la collectivité</li> <li>- Communiquer et gérer le dispositif d'inscription par la collectivité</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Favoriser l'intégration et l'épanouissement du public cible
	<b>Social</b>	
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	2 Agents Territoriaux Spécialisés des écoles maternelles (atsem)
	<b>Matériels</b>	Mobiliers et matériels pédagogiques
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	70 000 € (uniquement pour la part ville)
	<b>Financement</b>	100 % ville

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>		
	Programme Annuel d'actions	Programme Annuel d'actions		
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours    x Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre d'enfants accueillis</li> <li>- L'implication des familles</li> <li>- Sur le plan éducatif le suivi est assuré par l'éducation nationale</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Projet Educatif Local (PEL) Projet Educatif Territorial (PEDT)
-----------------------------------	---

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓		

## **Action 18 : Lutter contre la déscolarisation des jeunes des quartiers**

<b>Enjeux</b>	9. Amélioration de la réussite éducative et de la qualification des jeunes Stéphanois	
<b>Orientation</b>	9.1 Conduire une politique globale de réussite scolaire	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département JEUNESSE
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable du Département Jeunesse
	<b>Référénts Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	Maison de l'Information sur l'Emploi et la Formation (MIEF) – Département Affaires Scolaires et de l'Enfance – Coordinateur de Prévention
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjoint à la petite enfance et l'enfance – 1 <sup>er</sup> adjoint
<b>Partenaires</b>	Mission Locale – Education Nationale – Etat/Direction Départementale de la Cohésion Sociale	
<b>Publics cibles</b>	Les Stéphanois âgés de 15 ans et plus	

<b>Contexte</b>	<p>Le décrochage scolaire touche durement la commune : la part de la population qui ne possède aucun diplôme est élevée avec 23.6% contre 22.7% à l'échelle départementale. Le nombre de jeunes de 15 à 17 ans qui ne sont plus scolarisés est également important : 8.9% contre 4% à l'échelle du département.</p> <p>Au regard du chômage et l'exacerbation de la concurrence entre les jeunes pour accéder à l'emploi, les sorties sans diplôme prédisent de plus en plus un risque de chômage très élevé. Les jeunes en situation de décrochage s'exposent à des difficultés de tous ordres et à des parcours très précaires. Le risque de désocialisation est d'autant plus important qu'ils disposent de très faibles ressources familiales.</p> <p>18 mois s'écoulent entre le départ du jeune de l'établissement scolaire et son 1<sup>er</sup> contact avec la Mission Locale.</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévenir le décrochage scolaire et favoriser le maintien des jeunes dans le milieu scolaire, en particulier faciliter la transition du collège au lycée (Actions du Programme de Réussite Educative)</li> <li>- Accompagner les parcours d'études : dont le dispositif Horizons Etudes, visant l'attribution de bourses aux lycéens et étudiants Stéphanois en fonction des revenus de leurs parents</li> <li>- Favoriser l'accompagnement individualisé des élèves en rupture scolaire</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Faciliter la poursuite d'études et l'accès à l'emploi Améliorer le suivi et le retour à un parcours scolaire pour les bénéficiaires du PRE 16-18 ans Renforcer particulièrement l'accompagnement des jeunes issus des quartiers prioritaires
	<b>Social</b>	
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Services municipaux intervenant dans le champ de la prévention et du décrochage scolaire
	<b>Matériels</b>	
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	100 000 euros pour Horizons Etudes 20 000 euros pour le PRE 16-18 ans
	<b>Financement</b>	Ville, Etat (Contrat Unique Globale / Programme de Réussite Educative)

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>		
	Evaluation du dispositif Horizon Etudes  Dispositif de suivi du décrochage	Maintien du dispositif et renforcement de l'accompagnement individualisé		
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de jeunes signalés décrocheurs</li> <li>- Le nombre de jeunes signalés raccrocheurs</li> <li>- Le nombre de visites à domicile</li> <li>- Le nombre d'accompagnement</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	



## **Action 19 : Agir en faveur de la prise en compte des besoins locaux de formations auprès de la Région**

<b>Enjeux</b>	10. Facilitation de l'accès ou du retour à l'emploi des Stéphanois	
<b>Orientation</b>	10.1 Améliorer l'accès à la formation professionnelle et à l'emploi	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Maison de l'information sur l'emploi et la formation (MIEF)
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable de la Maison de l'information sur l'emploi et la formation
	<b>Référents Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département JEUNESSE / Département Affaires Economiques / Département Solidarité et Développement Social / Tranquillité Publique / Département Ressources et Relations Humaines
	<b>Référent élu(s)</b>	Elu en charge de la Maison de l'information sur l'emploi et la formation
<b>Partenaires</b>	Conseil Régional Haute-Normandie – Conseil Départemental – Plie Métropole Rouen Normandie – Pôle emploi – Mission Locale – Entreprises d'insertion	
<b>Publics cibles</b>	Demandeurs d'emploi, jeunes et adultes.	

<b>Contexte</b>	<p>Une part significative des demandeurs d'emplois sans diplôme et ne maîtrisant pas les compétences de base ou avec des faibles niveaux de formation (20 à 25 % de niveau 6 – <i>illettrisme / alpha / infra 3ème</i>),</p> <p>Un niveau de chômage élevé sur la commune (20 à 25%), associé à un niveau de chômage élevé sur les quartiers prioritaires (30 à 33 %)</p> <p>La part de la population qui ne possède aucun diplôme est élevée avec 23.6% contre 22.7% à l'échelle départementale.</p> <p>Au regard du contexte économique, les personnes non qualifiées s'exposent à des difficultés de tous ordres et à des parcours très précaires. Le renforcement des actions de formation de base (<i>dites "d'insertion"</i>) conditionne l'accès à une qualification professionnelle</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le diagnostic partenarial des besoins pour mieux coordonner localement les actions de formation insertion</li> <li>- Développer la coordination locale et la conception de plans d'actions de formation et d'insertion adaptés aux besoins repérés sur le territoire</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	<p>Développer un diagnostic et une stratégie partagés</p> <p>Favoriser et développer les politiques régionales emploi/formation en lien avec les acteurs du terrain</p> <p>Améliorer la qualification et l'accompagnement des parcours de formations des Stéphanois</p> <p>Favoriser le retour à l'emploi et/ou l'accès à une mise en situation de travail des Stéphanois</p> <p>Améliorer les connaissances des besoins des entreprises</p>
	<b>Social</b>	
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	

<b>Validation</b>	
-------------------	--

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Agents municipaux intervenant dans le champ du développement social, de l'économie, de l'emploi et de l'insertion
	<b>Matériels</b>	Equipements municipaux
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Budget Ville : en cours de chiffrage
	<b>Financement</b>	

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>			
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Action nouvelle en projet	<input type="checkbox"/>		
	Action nouvelle en cours	<input type="checkbox"/>		

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de demandeurs d'emplois non qualifiés</li> <li>- Le nombre de formations demandées</li> <li>- Le nombre de formations obtenues</li> <li>- Le nombre de demandeurs d'emplois formés insérés</li> <li>- Le nombre de demandeurs d'emploi en formation : Statistiques du Conseil Régional</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Programme Régional de Formations (PRDF)
-----------------------------------	---

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	

## **Action 20 : Favoriser l'accès des jeunes à la découverte des métiers et valoriser les métiers techniques**

<b>Enjeux</b>	10. Facilitation de l'accès ou du retour à l'emploi des Stéphanois	
<b>Orientation</b>	10.2 Renforcer les actions en faveur de la connaissance des entreprises et des métiers	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Maison de l'information sur l'emploi et la formation (MIEF)
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable Maison de l'information sur l'emploi et la formation
	<b>Référents Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département JEUNESSE / Département Affaires Economiques
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjoint en charge de la Maison de l'information sur l'emploi et la formation – Adjoint à la jeunesse
<b>Partenaires</b>	Education Nationale – Région Haute-Normandie - Cité des Métiers – Service public de l'orientation - Entreprises – Service public de l'emploi – Entreprises d'insertion – Mission Locale – Chambre des métiers 76– Chambre de Commerce et de l'industrie de Rouen	
<b>Publics cibles</b>	Jeunes Stéphanois, jeunes et adultes	

<b>Contexte</b>	<p>Un niveau de chômage élevé sur la commune (20 à 25%), associé à un niveau de chômage élevé sur les quartiers prioritaires (30 à 33 %)          La part de la population qui ne possède aucun diplôme est élevée avec 23.6% contre 22.7% à l'échelle départementale.          L'amélioration de la connaissance des métiers vise à faciliter l'orientation des études et de la formation qualifiante, à prévenir le décrochage scolaire ou professionnel.</p> <p>Au regard du contexte économique, les personnes non qualifiée s'exposent à des difficultés de tous ordres et à des parcours très précaires.</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	<p>Améliorer et favoriser la connaissance des métiers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès au service public de l'orientation</li> <li>- Développer un partenariat actif entre les acteurs locaux de l'éducation, la formation et l'orientation</li> <li>- Promouvoir l'égalité d'accès fille/garçon à la formation</li> <li>- Favoriser les stages</li> <li>- Favoriser l'immersion en entreprise</li> <li>- Favoriser l'accompagnement par la Mission Locale</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Mettre en place un partenariat avec les entreprises Stéphanoises
	<b>Social</b>	Développer avec le Département Affaires Economiques un diagnostic et une stratégie locale, afin d'anticiper les besoins des entreprises.
	<b>Economie</b>	Améliorer l'adéquation formations - débouchés emplois
	<b>Gouvernance</b>	

<b>Validation</b>	
-------------------	--

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Agents communaux intervenant auprès des publics visés Réfèrent accompagnement individualisé (PIJ)
	<b>Matériels</b>	Equipements municipaux
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Budget Ville
	<b>Financement</b>	

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>	<b>2015</b>	<b>2015</b>	
	Pack étude et stage	Chantiers Coup de Pouce et Passerelle	Jobs Rebond Insertion	
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours    x Action nouvelle en projet    x Action nouvelle en cours    □			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de jeunes et jeunes adultes reçus et accompagnés</li> <li>- Le nombre de décrocheurs</li> <li>- Le nombre d'informations collectives programmées</li> <li>- Le nombre d'entreprises partenaires</li> <li>- Le nombre de Stéphanois entrés dans les dispositifs d'insertion</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Garantie jeunes - Initiative pour l'Emploi des Jeunes - Réseau de Parrainage (Mission Locale)
-----------------------------------	---

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	

## Action 21 : Favoriser les échanges et les débats avec les jeunes Stéphanois

<b>Enjeux</b>	9. Amélioration de la réussite éducative et de la qualification des jeunes Stéphanois	
<b>Orientation</b>	9.2 Développer les partenariats et la mise en place de réseaux	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département JEUNESSE
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable du département JEUNESSE
	<b>Référents Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	Services municipaux en lien avec la jeunesse
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjoint Culture, Jeunesse et communication
<b>Partenaires</b>	Centre Régionale d'Information Jeunesse (CRIJ)	
<b>Publics cibles</b>	11-25 ans	

<b>Contexte</b>	Questionnement des services sur les difficultés à mobiliser les 16-25 ans sur les pratiques de loisirs Réalisation d'une enquête auprès des 11-25 ans de la ville de mai à septembre 2014.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser les résultats des questionnaires</li> <li>- Evaluer les attentes des jeunes</li> <li>- Confronter les résultats aux options de la politique publique jeunesse pour validation et/ou modification</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Améliorer la satisfaction de l'attente exprimée par le public jeune
	<b>Social</b>	
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Ensemble des services municipaux en lien avec la jeunesse
	<b>Matériels</b>	
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Enquête réalisée en interne
	<b>Financement</b>	

	2015	2016		
<b>Calendrier de réalisation</b>	A partir de mars : Dépouillement/analyse de l'enquête  Préconisation  Proposition d'un plan d'actions	Mise en place du plan d'actions		
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours	x		
	Action nouvelle en projet	<input type="checkbox"/>		
	Action nouvelle en cours	<input type="checkbox"/>		

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de questionnaires retournés</li> <li>- La fréquentation des activités destinées aux jeunes</li> <li>- Le nombre d'activités nouvelles</li> </ul>
-----------------------------	---

<b>Lien avec d'autres actions</b>	
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	

## Action 22 : Favoriser la mise en réseau des professionnels de santé

<b>Enjeux</b>	11. Favorisation de l'accès de chacun aux soins et aux parcours de santé	
<b>Orientation</b>	11.1 Faciliter l'installation de professionnels de santé sur le territoire	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Solidarité et Développement Social
	<b>Porteur de l'action</b>	Référent santé
	<b>Référents Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Affaires Economiques
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjointe déléguée à la santé
<b>Partenaires</b>	Agence régionale de santé (ARS) – Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) – Les professionnels de santé - Union Régionale des Professionnels de Santé	
<b>Publics cibles</b>	Les professionnels de santé	

<b>Contexte</b>	<p>Relevant d'importantes inégalités de santé sur le territoire communal, la Ville a élaboré un volet « prévention santé et accès aux soins » dans son projet social de territoire. Les travaux réalisés dans ce cadre ont démontré la pertinence d'élargir la réflexion à la problématique de la démographie médicale et des conditions d'exercice des professionnels de santé.</p> <p>Une politique publique locale en faveur de la promotion de la santé et de l'accès aux soins des habitants traduit l'engagement sur le territoire.</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	<p>Offrir un espace de rencontre et d'échanges aux professionnels de santé pour recueillir leurs attentes ou points de vue</p> <p>Favoriser le travail en réseau des professionnels de santé pour améliorer l'attractivité du territoire en tenant compte de l'évolution des besoins de la population (vieillesse, caractéristiques sociodémographiques...) et des attentes des professionnels de santé en lien avec l'évolution de la démographie médicale, l'offre globale de soins, et l'organisation de la permanence des soins.</p> <p>Favoriser l'émergence d'actions partenariales dans le domaine de la prévention et de l'accès aux soins</p>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	
	<b>Social</b>	Disposer d'une offre de soins de premier recours suffisante et diversifiée permettant de répondre aux besoins des habitants Contribuer à renforcer l'offre de soins de premier recours
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	Impliquer les partenaires de l'éducation à la santé et de l'accès aux soins
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Référents santé Ville et Agence Régionale de la Santé
	<b>Matériels</b>	Salle de réunion, outils de communication
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Budget dédié à la mise en œuvre du Contrat Local de Santé
	<b>Financement</b>	Financements du Contrat Local de Santé

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>		
	Actualisation du Contrat Local de Santé			
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input checked="" type="checkbox"/> x Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de réunions</li> <li>- Le nombre de professionnels de santé participants</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Projet Régional de santé - Contrat local de santé Projet Métropolitain - Contrat unique global Projet de Ville – Projet Social de Territoire
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	



### **Action 23 : Favoriser l'accès de tous aux informations et aux actions de prévention santé**

<b>Enjeux</b>	11. Favorisation de l'accès de chacun aux soins et aux parcours de santé	
<b>Orientation</b>	11.2 Faciliter la prévention et l'accès aux soins	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Solidarité et Développement Social
	<b>Porteur de l'action</b>	Référent santé
	<b>Référents Techniques</b>	Coordonnateur de prévention
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Information Communication
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjointe déléguée à la santé
<b>Partenaires</b>	Agence Régionale de Santé (ARS) - Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et la Conduites Addictives (MILDECA) – Les réseaux de santé – Education Thérapeutique du Patients (ETP) – Professionnels de santé	
<b>Publics cibles</b>	Les Stéphanois	

<b>Contexte</b>	La politique locale de santé vise à créer les conditions d'amélioration de l'éducation à la santé en développant une éducation précoce à la santé et tout au long de la vie dans l'objectif de renforcer durablement le capital santé des habitants.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des partenariats pour développer des séances de prévention à destination des habitants</li> <li>- Co-élaborer des plans de préventions en lien avec les Comité d'Education à la santé et à la citoyenneté des établissements scolaire.</li> <li>- Promouvoir au sein des cabinets médicaux les animations municipales autour de la prévention santé</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Favoriser l'appropriation de la notion de santé par les habitants
	<b>Social</b>	Développer les compétences des habitants
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Référent santé Coordonnateur de prévention Référente accompagnement individualisé jeunes
	<b>Matériels</b>	Outils de communication
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Budget dédié à la prévention santé
	<b>Financement</b>	Agence régionale de santé (ARS) Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et la Conduites Addictives (MILDECA) Commissariat Général à l'Egalité des Territoire (CGET)

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>		
	Evaluation du Contrat Local de Santé 1 et élaboration du Contrat Local de Santé 2	Mise en œuvre du Contrat Local de Santé 2		
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours    x Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre d'actions de préventions</li> <li>- Le nombre de participants aux actions</li> <li>- Le nombre d'élèves sensibilisés</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	L'Accès aux droits
-----------------------------------	--------------------

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	

## **Action 24 : Agir en faveur de l'accès aux droits, à la protection sociale et aux soins**

<b>Enjeux</b>	11. Favorisation de l'accès de chacun aux soins et aux parcours de santé	
<b>Orientation</b>	11.2 Faciliter la prévention et l'accès aux soins	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Solidarité et Développement Social
	<b>Porteur de l'action</b>	Référent santé
	<b>Référents Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Information Communication
	<b>Référent élu(s)</b>	
<b>Partenaires</b>	Agence régionale de santé (ARS) – Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)– Centre Hospitalier Universitaire Saint-Julien - acteurs locaux de santé	
<b>Publics cibles</b>	Les habitants	

<b>Contexte</b>	La politique locale de santé mise en place à Saint Etienne du Rouvray a pour principal objectif de promouvoir l'accès aux droits et aux dispositifs de soins et de prévention auprès notamment des habitants qui en seraient éloignés.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer les publics sur les droits et l'offre de soins</li> <li>- Favoriser la mise en place d'une permanence d'accès aux soins sur le Centre Hospitalier Universitaire Saint-Julien</li> <li>- Favoriser l'accès aux droits (convention Ville/CPAM)</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Disposer d'un maillage territorial entre les acteurs locaux de santé Optimiser les prises en charge et éviter ainsi les ruptures durant le parcours de santé
	<b>Social</b>	
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Référent santé, agents en charge du développement social
	<b>Matériels</b>	Outils de communication
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Budget dédié à la mise en œuvre du Contrat Local de Santé
	<b>Financement</b>	Agence régionale de santé (ARS) Ville Commissariat Général à l'Egalité des Territoire (CGET)

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>		
	Evaluation Contrat Local de Santé 1 et élaboration Contrat Local de Santé 2  Convention avec la CPAM	Mise en œuvre Contrat Local de Santé 2		
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours    x Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle (CMU)</li> <li>- Le nombre de bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle et complémentaire (CMU C)</li> <li>- Le nombre d'actions de prévention réalisées</li> <li>- Le nombre de participants aux actions</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Accès aux droits
-----------------------------------	------------------

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	

## Action 25 : Valoriser les bâtiments remarquables

<b>Enjeux</b>	13. Développement et préservation du cadre de vie	
<b>Orientation</b>	13.3 Valoriser le patrimoine bâti	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Urbanisme, Habitat et Paysage
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable division « Urbanisme réglementaire, Affaires foncières et immobilières »
	<b>Référents Techniques</b>	Responsable division « Ingénierie Technique et Conduite d'Opérations »
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Bibliothèques Municipales
	<b>Référent(s) Elu(s)</b>	1 <sup>er</sup> Adjoint – Adjoint en charge de l'Agenda 21
<b>Partenaires</b>	Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) La Métropole Rouen Normandie (PIG (Projet d'Intérêt Général) / Bimby (Build in My Back Yard))	
<b>Publics cibles</b>	Les habitants Les pétitionnaires	

<b>Contexte</b>	Saint-Etienne-du-Rouvray bénéficie d'un cadre de vie de qualité et compte un nombre important d'éléments bâtis et paysagers remarquables qui témoignent de son histoire, embellissent le paysage urbain et participent de son identité. Aujourd'hui, des tensions contradictoires apparaissent entre l'intérêt pour le patrimoine architectural et les objectifs du développement durable. Il convient de trouver un juste équilibre entre la préservation souhaitée/souhaitable du patrimoine et l'accompagnement des immanquables évolutions.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compléter le recensement des éléments du patrimoine architectural et paysager réalisé sur le bourg ancien (2012)</li> <li>- Adhérer au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de manière à proposer aux pétitionnaires de bénéficier des conseils d'un architecte (permanence) (2016)</li> <li>- Vulgariser les règles du Plan Local d'Urbanisme (2016)</li> <li>- Créer un outil pédagogique de sensibilisation (guide du patrimoine / cahier de recommandations architecturales et paysagères) (2016/17)</li> <li>- Mettre en place un circuit de découverte du patrimoine (« boucle rouge ») (2017/18)</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Améliorer le cadre de vie des habitants
	<b>Social</b>	Préserver l'identité de la Ville pour générer le sentiment d'appartenance
	<b>Economie</b>	Qualifier l'offre commerciale (façade commerciale)
	<b>Gouvernance</b>	Créer un partenariat avec les réseaux associatifs
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Département Information et Communication pour les supports d'information Département des Affaires Economiques pour les actions auprès des commerçants
	<b>Matériels</b>	
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (4000€/an)
	<b>Financement</b>	Ville

	<b>2016</b>	<b>2016/17</b>	<b>2017/18</b>	
<b>Calendrier de réalisation</b>	Compléter le recensement des éléments du patrimoine	Créer un outil pédagogique de sensibilisation	Mettre en place un circuit de découverte du patrimoine	
	Adhérer au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement			
	Vulgariser les règles du Plan Local d'Urbanisme			
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input checked="" type="checkbox"/>			
	Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/>			
	Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de rendez-vous pour conseils aux pétitionnaires</li> <li>- Le nombre d'autorisation d'urbanisme relevant de la thématique</li> <li>- Le nombre de permanences du CAUE</li> </ul>
-----------------------------	---

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Adhérer au CAUE (Agenda 21)
-----------------------------------	-----------------------------

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
	✓	✓	✓		

**Action 26 : Agir auprès de la Métropole en faveur de la prise en compte du projet du quartier Guérin dans le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)**

<b>Enjeux</b>	13. Développement et préservation du cadre de vie	
<b>Orientation</b>	13.2 Permettre à chacun de vivre dans un environnement agréable	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Urbanisme, Habitat et Paysage
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable de Département
	<b>Référents Techniques</b>	Responsable division « Urbanisme réglementaire, Affaires foncières et immobilières »
	<b>Soutiens Techniques</b>	Direction des Services Techniques Département des Affaires Economiques
	<b>Référent(s) Elu(s)</b>	1 <sup>er</sup> Adjoint – Adjoint en charge de l'Agenda 21 – Conseiller délégué à la voirie et la Métropole
<b>Partenaires</b>	Métropole Rouen Normandie – Direction Départementale des Territoire et de la Mer (DDTM) – Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL)	
<b>Publics cibles</b>	Les habitants	

<b>Contexte</b>	Le développement urbain de Saint-Etienne-du-Rouvray doit se poursuivre sur le secteur Guérin. Ce projet représente un élément stratégique essentiel du projet politique porté par les élus municipaux. Le Schéma de Cohérence Territorial, document de planification métropolitain, identifiant un certain nombre de projets majeurs, la Ville a souhaité la reconnaissance expresse du projet Guérin en tant qu'enjeu et grand projet d'agglomération contribuant à son développement.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emettre un avis favorable assorti de réserves sur le projet de Schéma de Cohérence Territorial arrêté (Conseil Municipal du 12.02.15)</li> <li>- Consigner au Dossier d'Enquête Publique les réserves de la Ville (14.04.15)</li> <li>- Engager un travail spécifique en termes d'orientations d'aménagement préalablement à l'approbation du Schéma de Cohérence Territorial (mars à juin 2015)</li> <li>- Structurer les orientations d'aménagement (texte et cartographie indiquant les grands principes d'occupation de l'espace, la répartition de la production d'habitat et/ou d'équipements et/ou de locaux d'activité, les principes de qualité urbaine et environnementale et la programmation de l'aménagement (juin à septembre 2015).</li> <li>- Inscrire les aménagements futurs dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) (2019)</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Prendre en compte les corridors et réservoirs silicicoles Aménager des mails paysagers
	<b>Social</b>	Ménager les transitions fonctionnelles et morphologiques (forme urbaine, densité) Compléter le maillage de transports en commun
	<b>Economie</b>	Créer un nouveau pôle de proximité à la charnière du plateau du Madrillet et des quartiers Vallée de Seine
	<b>Gouvernance</b>	Concilier le projet de Ville avec le projet Métropolitain

<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Responsable Département Urbanisme, Habitat et Paysage Elus
	<b>Matériels</b>	
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	
	<b>Financement</b>	

	<b>2015</b>	<b>2015/2018</b>	
<b>Calendrier de réalisation</b>	Structurer les orientations d'aménagement  Juin : Approbation du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)  Juillet : transmission du Schéma de Cohérence Territorial au Préfet  Aout / septembre : transmission du Schéma de Cohérence Territorial aux communes	Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)	
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input checked="" type="checkbox"/>		

<b>Indicateurs de suivi</b>	- Les Capacités d'habitat - La densité
-----------------------------	---

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Schéma Régional de Cohérence Environnementale (SRCE) Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) Projet Métropolitain
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
	✓	✓	✓	✓	✓



**Action 27 : Limiter l'étalement urbain à l'échelle métropolitaine en poursuivant le développement urbain et la réalisation de logements à SER**

<b>Enjeux</b>	13. Développement et préservation du cadre de vie	
<b>Orientation</b>	13.2 Permettre à chacun de vivre dans un environnement agréable	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Urbanisme, Habitat et Paysage
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable de Département
	<b>Référents Techniques</b>	Responsable division « Urbanisme réglementaire, Affaires foncières et immobilières » Responsable division « Ingénierie Technique et Montage d'Opérations » Responsable division « Habitat et Renouvellement Urbain »
	<b>Soutiens Techniques</b>	Direction des Services Techniques Département des Affaires Economiques
	<b>Référent(s) Elu(s)</b>	1 <sup>er</sup> Adjoint – Adjoint en charge de l'Agenda 21 – Conseiller délégué à la voirie et la Métropole
<b>Partenaires</b>	Métropole Rouen Normandie – Bailleurs sociaux – Promoteurs privés - Direction Départementale des Territoire et de la Mer (DDTM)	
<b>Publics cibles</b>	Les habitants	

<b>Contexte</b>	La lutte contre l'étalement urbain est un des piliers fondant les lois issues du Grenelle de l'Environnement. Grâce à sa politique de réserves foncières et aux opérations de renouvellement urbain, Saint-Etienne-du-Rouvray dispose de vastes terrains qui lui permettent de poursuivre son développement urbain en cohérence avec les grandes évolutions des quartiers.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'opération de renouvellement urbain de Seguin a pour objectif d'éviter le maintien ou la réimplantation d'activités incompatibles avec la proximité de secteurs d'habitat. Le secteur a une vocation à dominante d'habitat, complétée par des liens avec les équipements, services et activités tertiaires de proximité (2015/20)</li> <li>- L'opération de développement urbain de Guérin a pour objectif la constitution d'un nouveau quartier à large dominante d'habitat (avec une diversité de formes et de statuts assurant une réelle mixité sociale et urbaine), comportant en lui-même ses propres équilibres (mixité fonctionnelle) et contribuant à établir la continuité et l'unité de la ville (2020/30)</li> <li>- Le Château Blanc, après les opérations de renouvellement urbain (PNRU), dispose de potentialités foncières qui en font un véritable territoire d'enjeux. L'objectif sera de travailler sur des formes urbaines plus denses, plus économes mais tout aussi attractives que précédemment réalisées (2025).</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Limiter l'étalement urbain Concevoir une meilleure connexion en transports et circulations douces Valoriser les espaces publics
	<b>Social</b>	Rechercher des « densités humaines » favorables à l'urbanité Diversifier les formes urbaines, les statuts
	<b>Economie</b>	Rechercher la mixité fonctionnelle

	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	En fonction des aménagements à prévoir
	<b>Matériels</b>	
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	En fonction des aménagements à prévoir
	<b>Financement</b>	

	2016	2017	2018	
	<b>Calendrier de réalisation</b>	SEGUIN  1 <sup>er</sup> semestre : travaux VRD1 (Voirie et Réseaux Divers)  2 <sup>ème</sup> semestre : démarrage premières constructions	SEGUIN  Etude tranche 2	SEGUIN  1 <sup>er</sup> semestre : livraison tranche 1
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input checked="" type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de logements construits</li> <li>- Le nombre de permis de construire délivrés</li> <li>- La densité d'habitation</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) Plan Local d'Urbanisme Intercommunal PLUi (Programme Local de l'Habitat (PLH) et Plan de Déplacement Urbains (PDU)) Nouveau Programme Nationale de Renouvellement Urbain (NPNRU) – Projet d'Intérêt Régional (PIR) Projet Métropolitain
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
	✓	✓	✓	✓	



## Action 28 : Promouvoir la rénovation des logements

<b>Enjeux</b>	14. Renforcement de l'offre en matière d'habitat diversifié	
<b>Orientation</b>	14.1 Promouvoir et développer une offre de logements de qualité, économes en énergie	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Urbanisme, Habitat et Paysage
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable division « Habitat et Renouvellement Urbain »
	<b>Référents Techniques</b>	Responsable division « Ingénierie Technique et Conduite d'Opérations »
	<b>Soutiens Techniques</b>	Direction des Services Techniques Département Solidarité et Développement Social
	<b>Référent(s) Elu(s)</b>	1 <sup>er</sup> Adjoint – Adjoint en charge de l'Agenda 21
<b>Partenaires</b>	Métropole Rouen Normandie – Direction Départementale des Territoire et de la Mer (DDTM) – Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) – Habitat et Développement (ex CDAH) - Bailleurs sociaux – Copropriétés (Syndic et Conseil syndical) – Agence Régionale de la Santé, etc.	
<b>Publics cibles</b>	Les habitants (Propriétaires occupants, Propriétaires bailleurs, Locataires)	

<b>Contexte</b>	Le parc de logements anciens est globalement peu efficient. Il est particulièrement énergivore (en raison des techniques de construction), peu adapté (tant au vieillissement qu'au handicap) et, dans un contexte économique difficile, les populations les plus « faibles » sont pénalisées. Par ailleurs, le niveau croissant de performance des logements neufs risque de rendre progressivement obsolète les logements anciens qui n'auront pas été rénovés.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traiter l'habitat dégradé en centre ville (OPAH centre ancien en 2009, Projet d'Intérêt Général de 2012 à 2015)</li> <li>- Repérer l'habitat potentiellement indigne et améliorer le parc de logements (Contrat Local de Santé - 2012)</li> <li>- Créer le Comité Communal Habitat Dégradé (interne Ville – 2013)</li> <li>- Former les agents municipaux (2013)</li> <li>- Mener des actions de sensibilisations auprès des habitants (ex : Trucs et Astuces en 2013)</li> <li>- Engager la réflexion sur le traitement des copropriétés fragiles et en difficulté (Nouveau Programme Nationale de Renouvellement Urbain (NPNRU) – 2015 et s.)</li> <li>- Soutenir l'intervention des bailleurs en faveur de la rénovation et l'entretien de leurs patrimoines (Nouveau Programme Nationale de Renouvellement Urbain (NPNRU) – 2015 et s.)</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Améliorer le cadre de vie Lutter contre la précarité énergétique
	<b>Social</b>	Améliorer le confort et les conditions de vie Maîtriser les dépenses d'énergie et réduire les charges
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	

<b>Validation</b>	
-------------------	--

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Agents en charge de l'habitat et du développement social et urbain
	<b>Matériels</b>	
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	
	<b>Financement</b>	

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>		
	Reconduire le Projet d'Intérêt Général pour la période 2016/19  Poursuivre les actions de formation et de sensibilisation	Engager la réflexion sur le traitement des copropriétés		
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input checked="" type="checkbox"/>			
	Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/>			
	Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	- Le Tableau de suivi des plaintes « Habitat » (DST) - Le Tableau global des plaintes (DUHP)
-----------------------------	---

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Programme d'Intérêt Général de la Métropole (PIG) Contrat Local de Santé (CLS) Comité Communal Habitat Dégradé (CCHD)
-----------------------------------	---

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
	✓		✓	✓	✓

## Action 29 : Promouvoir les logements adaptés

<b>Enjeux</b>	14. Renforcement de l'offre en matière d'habitat diversifié	
<b>Orientation</b>	14.2 Assurer une offre de logements adaptés aux besoins de tous	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Urbanisme, Habitat et Paysage
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable division « Habitat et Renouvellement Urbain »
	<b>Référents Techniques</b>	Responsable division « Ingénierie Technique et Conduite d'Opérations »
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Solidarité et Développement Social
	<b>Référent(s) Elu(s)</b>	1 <sup>er</sup> Adjoint – Adjoint en charge de l'Agenda 21
<b>Partenaires</b>	Métropole Rouen Normandie – Direction Départementale des Territoire et de la Mer (DDTM) – Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) – Habitat et Développement (ex CDAH) - Bailleurs sociaux – Copropriétés (Syndic et Conseil syndical) – Agence Régionale de Santé (ARS), etc.	
<b>Publics cibles</b>	Les habitants (Propriétaires occupants, Propriétaires bailleurs, Locataires)	

<b>Contexte</b>	Saint-Etienne-du-Rouvray est engagée dans le phénomène national de vieillissement qui marque le territoire de l'agglomération rouennaise. L'adaptation du parc de logements permet de croiser les enjeux du vieillissement avec ceux du handicap pour mieux correspondre aux besoins actuels et à venir des habitants et notamment répondre à la volonté de ces publics de rester à domicile.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un observatoire de l'Habitat qui permettrait de généraliser le recensement des logements adaptables et adaptés au handicap, de définir un taux de logements adaptés dans la production de logements neufs, etc. (2016/17)</li> <li>- Encourager / Initier l'expérimentation de nouvelles formes d'habitat social et privé favorisant une forme de mixité intergénérationnelle (ex : résidence évolutive Wallon) (2016/17)</li> <li>- Définir des objectifs d'adaptation avec les bailleurs sociaux / élaborer un cahier des charges pour que chaque pièces de vie du logement adapté soit pensée et réfléchi pour faciliter les déplacements et autres besoins (détecteurs de présence pour l'éclairage, douches à l'italienne, cloisons renforcées pour la barre d'appui, etc.) (2016/17)</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Libérer les structures spécialisées
	<b>Social</b>	Promouvoir une qualité de vie décente Maintenir l'autonomie des habitants Développer la mixité sociale et intergénérationnelle
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	Créer un partenariat avec les bailleurs sociaux
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Département Affaires Générales/Population Cabinet d'études Division habitat et renouvellement urbain
	<b>Matériels</b>	
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Honoraires Cabinet d'études (5000€/an)
	<b>Financement</b>	

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2016/17</b>			
	Créer un observatoire de l'Habitat			
	Encourager de nouvelles formes d'habitat			
	Elaborer un cahier des charges avec les bailleurs sociaux			
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet <input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de logements locatifs adaptés sur le territoire communal</li> <li>- Le nombre de logements privés ayant fait l'objet de travaux d'adaptation (subventions ANAH)</li> <li>- Le nombre de logements locatifs sociaux ayant fait l'objet de travaux d'adaptation (nature des travaux réalisés)</li> </ul>
-----------------------------	---

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Programme Local de l'Habitat (PLH)
-----------------------------------	------------------------------------

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
	✓		✓	✓	✓

### Action 30 : Promouvoir la mixité sociale et intergénérationnelle

<b>Enjeux</b>	14. Renforcement de l'offre en matière d'habitat diversifié	
<b>Orientation</b>	14.2 Assurer une offre de logements adaptés aux besoins de tous	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Urbanisme, Habitat et Paysage
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable de Département
	<b>Référents Techniques</b>	Responsable division « Habitat et Renouvellement Urbain » Responsable division « Urbanisme réglementaire, Affaires foncières et immobilières » Responsable division « Ingénierie Technique et Conduite d'Opérations »
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Solidarité et Développement Social Département des Affaires Economiques
	<b>Référent(s) Elu(s)</b>	1 <sup>er</sup> Adjoint – Adjoint en charge de l'Agenda 21
<b>Partenaires</b>	Métropole Rouen Normandie – Direction Départementale des Territoire et de la Mer (DDTM) – Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) – Habitat et Développement (ex CDAH) - Bailleurs sociaux – Copropriétés (Syndic et Conseil syndical) – Agence Régionale de la Santé, etc.	
<b>Publics cibles</b>	Les Habitants / Usagers Les Commerçants / Entrepreneurs	

<b>Contexte</b>	Une ville active et durable articule toutes les fonctions, mêle tous les types d'habitat et mixe tous les âges. La mixité fonctionnelle, sociale et intergénérationnelle est un enrichissement pour tous et donne corps au « vivre ensemble », et une fois cette mixité acquise, il s'agit alors de favoriser la rencontre entre les publics via la création d'espaces publics structurants, généreux et de grande qualité. Les opérations de renouvellement et/ou de développement urbain (N PNRU du Château Blanc, secteur Seguin, secteur Guérin) doivent permettre de mettre en œuvre une véritable mixité.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une politique foncière ambitieuse qui permettra la production d'un foncier abordable</li> <li>- Répartir l'offre de logements sur tout le territoire communal (voire métropolitain)</li> <li>- Mixer les statuts (logements locatifs sociaux, logements locatifs privés, location/accession, accession sociale, accession)</li> <li>- Mixer le financement du logement locatif social (Prêt Locatif Social (PLS), Prêt Locatif à Usage Social (PLUS), Prêt Locatif aidé d'Intégration (PLAi))</li> <li>- Mixer le financement de l'accession (primo-accédant, investisseurs)</li> <li>- Mixer les typologies (petits et grands logements)</li> <li>- Mixer l'habitat, les équipements, le commerce de proximité</li> <li>- Mixer les équipements dédiés à l'enfance, aux seniors et aux salariés</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Poursuivre le renouvellement urbain Poursuivre le développement urbain
	<b>Social</b>	Favoriser la création de liens entre les individus
	<b>Economie</b>	Dynamiser le commerce de proximité
	<b>Gouvernance</b>	Faire émerger des associations de quartiers



<b>Validation</b>		
<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Agent en charge de l'habitat et du renouvellement urbain
	<b>Matériels</b>	
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	
	<b>Financement</b>	

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015/20</b>	<b>2025</b>	<b>2020/30</b>	
	Seguin	Château Blanc	Guérin	
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input checked="" type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	- Evaluation quantitative des opérations de renouvellement et de développement urbain (coût du foncier, nombre de logements, etc.)
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Plan Local d'Urbanisme Intercommunal PLUi (Programme Local de l'Habitat (PLH))
-----------------------------------	---

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	

## **Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoires**

Vivre ensemble

Solidarité

Accès à l'information



### Action 31 : Promouvoir l'égalité homme / femme

<b>Enjeux</b>	15. Promotion de l'égalité entre tous les êtres humains	
<b>Orientation</b>	15.1 Lutter contre les discriminations	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Solidarité et Développement Social
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable département
	<b>Référents Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Affaires Scolaires et de l'Enfance / Département JEUNESSE / Département des SPORTS / Département des Activités Socioculturelles et Festives de la Vie Associative
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjointe déléguée à la promotion de l'égalité Femmes Hommes
<b>Partenaires</b>	Centre Nationale d'Information sur le Droites des Femmes et de la Famille (CIDFF)	
<b>Publics cibles</b>	Les habitants	

<b>Contexte</b>	<p>Aucune discrimination (qu'elle soit liée au sexe, à l'âge, à l'origine, à l'état de santé...) n'est tolérable. Cela peut donc parfois nécessiter des adaptations de certains services pour qu'ils soient effectivement accessibles à tous (ex. adaptation au handicap).</p> <p>Au-delà de ses propres pratiques, la Ville veut avoir une action volontariste en matière de lutte contre les discriminations, que cela passe par de la sensibilisation des professionnels et des habitants, ou par l'accompagnement des personnes victimes de discrimination dans la défense de leurs droits.</p> <p>Au-delà de l'égalité de traitement que la Ville entend offrir à tous les Stéphanois, la municipalité souhaite promouvoir les actions visant à valoriser les compétences de chacun en respectant les différences, et l'égalité en droit de tous. Il en est ainsi, par exemple, des actions menées dans le cadre de la promotion de l'égalité Hommes/Femmes, de la promotion de la diversité ou de l'intégration des personnes en situation de handicap.</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	<p>Lutter contre les stéréotypes</p> <p>Créer un Observatoire des discriminations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- former les professionnels partenaires du projet</li> <li>- identifier les bases de données existantes</li> <li>- constituer la structure pour une future base de données commune</li> <li>- analyser des données quantitatives disponibles</li> <li>- identifier et réaliser des enquêtes qualitatives</li> <li>- produire un rapport comprenant des préconisations méthodologiques à l'appui du montage de l'Observatoire des discriminations</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Avoir une vision d'ensemble sur l'ampleur des discriminations que rencontrent les habitants dans différents domaines de la vie quotidienne
	<b>Social</b>	
	<b>Economie</b>	Identifier collectivement ce qui peut être fait pour y remédier
	<b>Gouvernance</b>	Renforcer l'égalité Femmes Hommes

<b>Validation</b>	
-------------------	--

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Agents en charge de l'accompagnement des publics cibles
	<b>Matériels</b>	Outils de communication et de gestion d'une base de données
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Budget alloué au développement social
	<b>Financement</b>	Contrat unique global

	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	
<b>Calendrier de réalisation</b>	Formation sur les mécanismes des discriminations  Première analyse exploratoire des bases de données	Rendu d'un rapport comprenant des préconisations méthodologiques	Ajout d'un volet qualitatif	
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input checked="" type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	- Le nombre de préconisations - Le nombre d'actions de sensibilisation
-----------------------------	---

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Projet Métropolitain
-----------------------------------	----------------------

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	

## Action 32 : Faciliter les échanges culturels et les relations intergénérationnelles

<b>Enjeux</b>	16. Développement du bien vivre ensemble	
<b>Orientation</b>	16.3 Favoriser les échanges culturels et intergénérationnels	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Solidarité et Développement Social
	<b>Porteur de l'action</b>	Division solidarité
	<b>Référents Techniques</b>	Responsable vie sociale des seniors
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département des Activités Socioculturelles et Festives de la Vie Associative / Département des SPORT / Département Bibliothèques Municipales / Département Conservatoire à rayonnement communal / Département Rive Gauche
	<b>Référent élu(s)</b>	
<b>Partenaires</b>	Associations locales – Caisse d'assurance retraite et santé au travail (CARSAT) - Agence Régionale de Santé (ARS)	
<b>Publics cibles</b>	Les habitants	

<b>Contexte</b>	L'accès aux loisirs, aux sports, aux vacances et à la culture est indispensable à la construction de tous, et à la satisfaction des besoins d'accomplissement et d'évasion de chacun. Permettre la pratique d'une ou plusieurs activités choisies participe à l'équilibre et à la valorisation des personnes et suppose, au-delà de facilités financières d'accès, de faire franchir certaines barrières sociales ou culturelles qui peuvent se poser à une partie de la population.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des espaces de convivialité et d'échanges dans les quartiers</li> <li>- Développer des manifestations "hors les murs"</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Renforcer les liens familiaux
	<b>Social</b>	Prévenir l'isolement
	<b>Economie</b>	Favoriser l'épanouissement individuel
	<b>Gouvernance</b>	Renforcer les liens sociaux
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Agents œuvrant dans le champ de l'animation socioculturelle
	<b>Matériels</b>	Outils de communication et de gestion des publics
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Budget alloué au Centre communal d'action sociale Budget alloué aux services municipaux
	<b>Financement</b>	Agence régionale de santé (ARS)

		Etat- Contrat unique global (CUG)		
<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>			
	Contrat unique global Contrat local de santé 2			
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours x Action nouvelle en projet x Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre d'animations intergénérationnelles proposées</li> <li>- Le nombre d'utilisateurs</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	

### **Action 33 : Poursuivre l'amélioration continue de l'offre de services culturels et sportifs**

<b>Enjeux</b>	13. Développement et préservation du cadre de vie	
<b>Orientation</b>	13.2 Permettre à chacun de vivre dans un environnement agréable	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département des Activités Socioculturelles et Festives de la Vie Associative
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable Département des Activités Socioculturelles et Festives de la Vie Associative
	<b>Référents Techniques</b>	Division secteur associatif
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département des SPORT / Département Solidarité et Développement Social / Département Bibliothèques Municipales / Département Conservatoire à rayonnement communal / Département Rive Gauche / Département Affaires Scolaires et de l'Enfance / Fêtes et Cérémonies / Régie des espaces verts
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjoints en charge de la vie associative, du sport et de la culture
<b>Partenaires</b>	Caisse d'Allocation Familiale (CAF) – Associations	
<b>Publics cibles</b>	Les usagers des services culturels et sportifs Les Stéphanois	

<b>Contexte</b>	<p>Le Département des Activités Socioculturelles et Festives de la Vie Associative, est porteur via sa division festive de la coordination du calendrier des manifestations organisée par l'ensemble des services sur la ville. A ce titre une commission étudie la faisabilité tant des manifestations municipales qu'associatives.</p> <p>De plus les trois centres socioculturels développent dans leur projet social et d'établissement des actions fédératives autour de manifestations culturelles et festives. Ces dernières contribuent à favoriser l'émancipation culturelle des publics les plus éloignés, à valoriser les pratiques des usagers et habitants, permettre par la même de renforcer l'appartenance au territoire, de créer et de développer des échanges sociaux, de mieux se connaître mutuellement (sa culture, ses traditions,...) et ainsi ensemble faire œuvre d'humanité De son côté la vie associative par l'organisation de la journée des associations permet de promouvoir l'offre de loisirs des associations, de favoriser l'interaction et la mise en relation entre ces différents acteurs. Mais aussi de soutenir et présenter des projets militants et solidaires. La diversité et l'ouverture déclinée sur l'ensemble du territoire permet ainsi une offre diversifiée de proximité.</p>
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre l'organisation d'événements festifs : Aire de Fête, la Fête au Château ...</li> <li>- Pérenniser les projets des centres socioculturels : Veines Urbaines, journées thématiques, partenariats, festival du film fantastique, ciné d'été, fête à Brassens...</li> <li>- Organiser des expositions : valorisation des pratiques artistiques des Stéphanois, partenariat avec les Animalins...Présenter des travaux en lien avec des thématiques ciblées</li> <li>- Mettre en place des ateliers d'expression et de création : danse, musique, expression, sculpture...</li> <li>- Favoriser l'offre de loisirs des associations</li> </ul>



<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Valoriser les ressources
	<b>Social</b>	Créer du lien social Favoriser les échanges culturels Favoriser le mieux vivre ensemble Favoriser le bénévolat
	<b>Economie</b>	Soutenir l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)
	<b>Gouvernance</b>	Sensibiliser, éduquer, respecter
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	L'ensemble des agents du Département des Activités Socioculturelles et Festives de la Vie Associative Agents municipaux intervenant dans les domaines culturels et sportifs		
	<b>Matériels</b>	Equipements municipaux Fêtes et Cérémonies Département des Restaurants Municipaux		
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Division festive du DASFVA et des centres sociaux : alimentation, location de matériel, vacation des animateurs...		
	<b>Financement</b>	Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : prestations de services et financements fléchés		
<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>			
	Publication du Diversité (3 fois /an) Suivant le calendrier des manifestations			
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours	x		
	Action nouvelle en projet	<input type="checkbox"/>		
	Action nouvelle en cours	<input type="checkbox"/>		

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de manifestations organisées</li> <li>- Les nombres de participants aux événements organisés</li> <li>- La fréquentation globale sur l'ensemble des manifestations</li> <li>- Les liens créés entre les acteurs et participants</li> </ul>
-----------------------------	---

<b>Lien avec d'autres actions</b>	
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	✓

### **Action 34 : Faciliter la découverte des activités associatives à l'ensemble des habitants**

<b>Enjeux</b>	12. Soutien au développement du milieu associatif	
<b>Orientation</b>	12.1 Mutualiser les compétences entre les associations	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département des Activités Socioculturelles et Festives de la Vie Associative
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable Département des Activités Socioculturelles et Festives de la Vie Associative
	<b>Référents Techniques</b>	Chargé du secteur associatif
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département des SPORTS / Fêtes et cérémonies / Division festive / Direction des centres socioculturels / Département Information Communication/ Département Solidarité et Développement Social / Département Affaires Scolaires et de l'Enfance
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjoint en charge de la vie associative
<b>Partenaires</b>	Les centres socioculturels – Les associations	
<b>Publics cibles</b>	Les membres des associations Les Stéphanois	

<b>Contexte</b>	<p>La Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray est dotée d'une vie associative diversifiée et riche. De nombreux projets sont mis en place chaque année et touchent des domaines variés (loisirs, sports, culture, jumelage...).</p> <p>Il apparait toutefois que les structures associatives aient des difficultés pour se repérer entre elles.</p> <p>De plus elles manquent de lisibilité vis-à-vis des habitants et des futurs bénévoles</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'intervention des associations au sein des centres de loisirs pendant les vacances</li> <li>- Favoriser la présentation des projets associatifs</li> <li>- Favoriser les rencontres et la mise en réseau : créer une page spéciale dans le Stéphanois, organiser des temps de rencontres réguliers autour de thématiques (comment créer une association, les statuts, les demandes de subventions...)</li> <li>- Associer les associations aux manifestations de la ville et construire des projets</li> <li>- Améliorer le guide des associations</li> <li>- Donner de la lisibilité aux actions : création d'un site internet dédié, pages spécifiques dans le Stéphanois</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Contribuer à l'éducation des publics
	<b>Social</b>	Renforcer les liens entre associations, dirigeants et adhérents
	<b>Economie</b>	Renforcer le lien social
	<b>Gouvernance</b>	

<b>Validation</b>	
-------------------	--

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Référent de la Vie associative Equipes des centres socioculturels Agents municipaux intervenant dans les domaines culturels et sportifs
	<b>Matériels</b>	Equipements municipaux
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Budget Vie associative
	<b>Financement</b>	

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>		
	Organisation de temps de rencontres entre les associations  Travail avec le Département Information Communication sur les outils de communication	Edition d'un nouveau guide des associations		
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours    x Action nouvelle en projet    □ Action nouvelle en cours    □			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de projets nouveaux</li> <li>- Le nombre d'associations concernées</li> <li>- Le nombre de projets réalisés</li> <li>- Le nombre de rencontres organisées</li> <li>- Le nombre d'articles et de vues sur le site de la Ville</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Le projet associatif
-----------------------------------	----------------------

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	

### Action 35 : Faciliter les rencontres et la coopération entre associations

<b>Enjeux</b>	12. Soutien au développement du milieu associatif	
<b>Orientation</b>	12.2 Aider les associations à participer au débat local	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département des Activités Socioculturelles et Festives de la Vie Associative
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable Département des Activités Socioculturelles et Festives de la Vie Associative
	<b>Référents Techniques</b>	Chargé du secteur associatif
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département des SPORTS / Chargé de la démocratie locale
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjoint en charge de la vie associative
<b>Partenaires</b>	Associations	
<b>Publics cibles</b>	Les membres des associations Les dirigeants des associations	

<b>Contexte</b>	<p>La Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray est dotée d'une vie associative diversifiée et riche. De nombreux projets sont mis en place chaque année et touchent des domaines variés (loisirs, sports, culture, jumelage...).</p> <p>Il apparait toutefois que les structures associatives aient des difficultés pour se repérer entre elles.</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inviter les associations aux permanences associatives</li> <li>- Créer des temps de rencontres spécifiques entre associations</li> <li>- Mobiliser les associations lors des animations et des manifestations</li> <li>- Développer un forum avec des thématiques de débats lors de la journée des loisirs</li> <li>- Solliciter la participation les associations aux Conseils Citoyens</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Favoriser les relations intergénérationnelles Favoriser les échanges et les expériences Favoriser l'alternance dans la mise en place de projets
	<b>Social</b>	
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Référent vie associative Services municipaux
	<b>Matériels</b>	Equipements municipaux
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Budget vie associative
	<b>Financement</b>	

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>			
	Réflexion sur la journée des loisirs  Permanences associatives aux Vaillons  Organisation de temps de rencontres entre les associations			
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input checked="" type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de rencontres associatives</li> <li>- Le nombre d'associations concernées</li> <li>- Le nombre de manifestations</li> <li>- Le nombre de projets concernés</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Le projet associatif
-----------------------------------	----------------------

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	

### Action 36 : Encourager le bénévolat

<b>Enjeux</b>	12. Soutien au développement du milieu associatif	
<b>Orientation</b>	12.2 Aider les associations à participer au débat local	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département des Activités Socioculturelles et Festives de la Vie Associative
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable Département des Activités Socioculturelles et Festives de la Vie Associative
	<b>Référents Techniques</b>	Chargé du secteur associatif
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département des SPORTS / Département Information Communication
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjoint en charge de la vie associative
<b>Partenaires</b>	Associations – Tiers Educatif – Ministère de la jeunesse et du sport – Fédération Française du Bénévolat Associatif (FFBA)	
<b>Publics cibles</b>	Les Associations Les futurs bénévoles	

<b>Contexte</b>	Depuis plusieurs années le bénévolat connaît une évolution importante. L'envie de changement et les modes de vie actuels, amènent les bénévoles à s'investir au sein d'une association sur un objet précis et de façon plus ponctuelle. Les associations ont beaucoup de mal à trouver des bénévoles pour organiser des manifestations mais aussi pour reprendre la direction après le départ des dirigeants.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valider le Projet Associatif</li> <li>- Mettre en place une bourse du bénévolat : coordonner les actions des associations, proposer une offre globale de services, aides, soutiens...</li> <li>- Rediriger les responsables des associations vers des organismes spécialisés : Fédération Française du Bénévolat Associatif (FFBA), PAVA (Point d'Appui de la Vie Associative), CRIB (Centre de Ressources et d'Informations du Bénévolat)</li> <li>- Développer un réseau entre les associations et les futurs bénévoles : petites annonces, pages spécifiques dans le Stéphanois, sur le site de la Ville...</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Répondre aux difficultés, aux besoins et aux problèmes rencontrés par les associations
	<b>Social</b>	Développer l'activité
	<b>Economie</b>	Développer le lien social, le vivre ensemble
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Référent de la Vie associative
	<b>Matériels</b>	Equipements municipaux
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Budget vie associative
	<b>Financement</b>	/

	2015	2016		
<b>Calendrier de réalisation</b>	Présentation du projet associatif à l'élu référent	Mise en place des premières actions du projet associatif		
	Travail avec le Département Information Communication sur le développement d'un réseau			
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input checked="" type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre d'associations en demande de bénévoles</li> <li>- Le nombre de bénévoles intégrant les associations</li> <li>- Le nombre d'associations concernées par la bourse au bénévolat</li> <li>- Le nombre d'actions du projet associatif concernant le bénévolat mises en place</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Le projet associatif
-----------------------------------	----------------------

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	

## Action 37 : Renforcer l'accompagnement à l'accès à l'autonomie des publics fragiles

<b>Enjeux</b>	15. Promotion de l'égalité entre tous les êtres humains	
<b>Orientation</b>	15.3 Favoriser l'accès à l'autonomie de tous	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Solidarité et Développement Social
	<b>Porteur de l'action</b>	Division solidarité
	<b>Référents Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjointe déléguée à la solidarité, conseiller municipal en charge du handicap
<b>Partenaires</b>	Centre Local d'Information et de coordination (CLIC) – Services de Soins Infirmier A Domicile (SSIAD) – Association de l'Aide Familiale Populaire (AAFP) - Conseil Départemental – Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) – Les associations œuvrant dans le champ social	
<b>Publics cibles</b>	Les habitants	

<b>Contexte</b>	<b>Prévenir l'isolement des plus fragiles</b>	
	<p>En raison de leur handicap, de leur dépendance ou encore de leur fragilité sociale, certains n'ont pas accès aux services collectifs et à ces moments de rencontre et de convivialité et ils peuvent avoir tendance à s'isoler. Il convient d'encourager les initiatives (qu'elles soient municipales, associatives, bénévoles...) visant à aller les rencontrer dans leurs lieux de vie.</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	<b>Soutenir l'accès à l'autonomie</b>	
	<p>Optimiser l'accès à l'autonomie en développant l'accompagnement social individuel et collectif des habitants les plus fragilisés non seulement garantit la cohésion sociale mais permet aussi à de nombreuses personnes marginalisées de retrouver individuellement le sens de leur vie pour eux et pour leurs proches.</p>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Prévenir l'isolement et l'exclusion sociale Préserver, restaurer l'autonomie d'une personne pour les actes essentiels de l'existence Retarder un hébergement en institution
	<b>Social</b>	
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		



<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Agents intervenant dans le champ social ou médico-social		
	<b>Matériels</b>	Outils de communication et de gestion		
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Budget alloué au Centre communal d'action sociale		
	<b>Financement</b>	Agence régionale de santé Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail (CARSAT)		
<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>			
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input checked="" type="checkbox"/> x Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> □ Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/> □			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de visites à domicile</li> <li>- Le nombre de personnes aidées</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Accès aux droits
-----------------------------------	------------------

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	

### **Action 38 : Accompagner les publics fragiles et prévenir l'exclusion**

<b>Enjeux</b>	15. Promotion de l'égalité entre tous les êtres humains	
<b>Orientation</b>	15.4 Lutter contre toute forme de précarité	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Solidarité et Développement Social
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable Département Solidarité et Développement Social
	<b>Référents Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjoint déléguée à la solidarité
<b>Partenaires</b>		
<b>Publics cibles</b>		

<b>Contexte</b>	<p>Les difficultés quotidiennes rendent précaires les parcours de vie, provoquent des tensions entre générations et isolent les plus fragiles.</p> <p>Dans ce contexte, le service public local doit fournir des réponses multiples, souples et personnalisées aux besoins de chaque Stéphanois afin qu'il trouve sa place dans la cité. Il importe que les différentes catégories de population ne se sentent pas placés « en concurrence » dans l'accès aux services et aux prestations, mais que chacun trouve une offre qui lui corresponde et qui lui soit accessible. La ville doit rester en cela une ville « pour tous ».</p> <p>L'accompagnement des personnes en situation de précarité reste cependant un axe majeur de la politique de solidarité municipale, en lien avec les institutions dont c'est la compétence.</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer le dispositif municipal d'aides facultatives</li> <li>- Prévenir les risques de surendettement</li> <li>- Prévenir les risques d'expulsion</li> <li>- Mener des actions de lutte contre la précarité énergétique</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Prévenir l'exclusion Réduire les inégalités sociales Améliorer l'accès aux droits et l'insertion
	<b>Social</b>	
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Professionnels de l'accueil et de l'accompagnement social Agents d'accueil
	<b>Matériels</b>	Outils de suivi et de communication
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	
	<b>Financement</b>	Budget alloué au Centre communal d'action sociale

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>		
	Evaluation du dispositif municipal d'aides facultatives	Evaluation de la tarification solidaire		
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours    x Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de personnes aidées par type d'aides</li> <li>- Le nombre de bénéficiaires de la tarification solidaire</li> <li>- Le nombre de sollicitations Fond de Solidarité pour le Logement (FSL)</li> <li>- Le nombre de sollicitations Fond d'Aides aux Jeunes (FAJ)</li> <li>- Le nombre de secours exceptionnels</li> </ul>
-----------------------------	---

<b>Lien avec d'autres actions</b>	L'Accès aux droits
-----------------------------------	--------------------

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	

### **Action 39 : Veiller à un accueil adapté des personnes en situation de handicap**

<b>Enjeux</b>	17. Favorisation de l'accueil et de l'accessibilité des personnes en situation de handicap	
<b>Orientation</b>	17.1. Faciliter l'accès des personnes handicapées aux droits fondamentaux, à l'emploi, aux équipements publics et aux lieux de vie	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Direction des Services Techniques
	<b>Porteur de l'action</b>	Directeur des services techniques
	<b>Référents Techniques</b>	Responsable de la cellule études et réalisation bâtiment
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Solidarité et Développement Social – Département Affaires Economiques
	<b>Référent élu(s)</b>	Elu en charge du handicap
<b>Partenaires</b>	La Métropole Rouen Normandie – Associations d'handicapés - commerces	
<b>Publics cibles</b>	Les personnes en situation de handicap	

<b>Contexte</b>	<p>La question de l'accessibilité est un enjeu majeur auquel doit répondre la Ville afin de permettre l'accès à tous aux services, aussi bien les Stéphanois que les usagers d'autres communes. Cette notion d'accessibilité se réfère aussi bien à l'accueil physique des usagers qu'aux moyens mis en œuvre pour faciliter la diffusion de l'information (accès à Internet, aménagement des horaires, ...).</p> <p>Concernant l'accessibilité aux équipements présents sur la commune, la loi du 11 février 2005 impose aux collectivités la mise en conformité des bâtiments qui reçoivent du public pour 2015.</p> <p>De plus, la Ville a l'obligation réglementaire de d'engager une démarche d'AdAP (agenda d'accessibilité programmée) pour poursuivre les travaux de mise en accessibilité après le 1<sup>er</sup> janvier 2015.</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir les attestations d'accessibilité pour les Etablissement Recevant du Public (ERP) communaux accessibles.</li> <li>- Choisir un bureau d'études pour réaliser un diagnostic des autres ERP et établir les AdAP (agenda d'accessibilité programmée) correspondants.</li> <li>- Financer les travaux conformément aux programmes de l'AdAP</li> <li>- Réaliser les travaux.</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Accueillir tous les publics dans les Etablissements Recevant du Public communaux (ERP)
	<b>Social</b>	
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Responsable de la cellule études et réalisation bâtiment
	<b>Matériels</b>	/
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	A déterminer en fonction du diagnostic
	<b>Financement</b>	Ville Autres : à déterminer

	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>Calendrier de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attestations d'accessibilité pour les Etablissement Recevant du Public conformes</li> <li>- choix du bureau d'étude pour diagnostiquer les autres bâtiments et établir les AdAP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche de financement pour les travaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisations des travaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des travaux</li> </ul>
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input checked="" type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	- Le nombre de bâtiments communaux accessibles
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Mobiliser les financeurs en matière d'accessibilité (Agenda 21) Faciliter l'accès de tous aux services publics (Agenda 21)
-----------------------------------	---

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
				✓	

### Action 40 : Mobiliser les financeurs en matière d'accessibilité

<b>Enjeux</b>	17. Favorisation de l'accueil et de l'accessibilité des personnes en situation de handicap	
<b>Orientation</b>	17.1. Faciliter l'accès des personnes handicapées aux droits fondamentaux, à l'emploi, aux équipements publics et aux lieux de vie	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Direction des Services Techniques
	<b>Porteur de l'action</b>	Directeur des services techniques
	<b>Référents Techniques</b>	Responsable de la cellule études et réalisation bâtiment
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Affaires Economiques
	<b>Référent élu(s)</b>	Elu en charge du handicap
<b>Partenaires</b>	La Métropole Rouen Normandie – Associations œuvrant dans le champ du handicap	
<b>Publics cibles</b>	Les personnes en situation de handicap	

<b>Contexte</b>	<p>Dans le domaine de l'accessibilité aux équipements présents sur la commune, la loi du 11 février 2005 impose aux collectivités la mise en conformité des bâtiments qui reçoivent du public pour 2015. La Ville a donc l'obligation réglementaire de d'engager une démarche d'AdAP (agenda d'accessibilité programmée) pour poursuivre les travaux de mise en accessibilité après le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ces travaux, coûteux, ne pourront pas être supportés intégralement par les finances communales et il convient de mobiliser d'autres financeurs sur cette thématique.</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser les financements de droits communs (dont dotation politique de la Ville) pour programmer la mise en accessibilité des équipements publics</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Accueillir tous les publics dans les établissements recevant du public communaux. Etre en mesure de réaliser tous les travaux listés dans les AdAP (agenda d'accessibilité programmée).
	<b>Social</b>	
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Responsable de la cellule études et réalisation bâtiment
	<b>Matériels</b>	
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	
	<b>Financement</b>	

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>		
	Inventaire des Etablissements Recevant du Public accessibles et des travaux à réaliser	Elaboration du plan de financement		
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet x Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les financements obtenus</li> <li>- Le nombre de partenaires financeurs</li> </ul>
-----------------------------	---

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Contrat de plan Etat / Région Projet Métropolitain Fonds Européens de Développement Régional (FEDER)
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
				✓	

### Action 41 : Faciliter les démarches administratives

<b>Enjeux</b>	18. Favorisation de l'accès à l'information de tous les Stéphanois	
<b>Orientation</b>	18.1 Faciliter les démarches administratives et l'accès aux droits	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Informatique et Systèmes de Communication
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable du Département Informatique et Systèmes de Communication
	<b>Référents Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Secrétariat Général / Département Affaires Générales / Département Information Communication
	<b>Référent élu(s)</b>	
<b>Partenaires</b>		
<b>Publics cibles</b>	Les Stéphanois	

<b>Contexte</b>	Le développement de l'e-administration pousse les collectivités à proposer des services d'information en ligne, en association avec les sites web.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des services en ligne sur le site internet : documents en ligne, inscription en ligne, démarche en ligne...</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Réduire les déplacements des usagers
	<b>Social</b>	Favoriser l'accès à l'information plus aisé, suivi de son dossier Simplifier les démarches, notamment pour les personnes à mobilité réduite
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Groupe de travail pour l'étude et la mise en service Webmaster/responsable de portail pour faire vivre le projet dans la durée
	<b>Matériels</b>	Paramétrages serveurs, abonnements chez un hébergeur, mise en place d'une solution logicielle de portail
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	15 000 € TTC
	<b>Financement</b>	



<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>		
	2 <sup>ème</sup> semestre : Définition du groupe projet.  Analyse des possibilités d'informations à mettre à disponibilité des usagers.  Cadrage du périmètre mis en œuvre	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>ème</sup> semestre : Mise en place d'un portail, en fonction du périmètre défini.		
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet x Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de documents mis en ligne</li> <li>- Le nombre de documents téléchargés</li> </ul>
-----------------------------	---

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Site web Guichet unique, guichet senior
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
				✓	

## Action 42 : Développer les fonctionnalités du site internet de la Ville

<b>Enjeux</b>	18. Favorisation de l'accès à l'information de tous les Stéphanois	
<b>Orientation</b>	18.1 Faciliter les démarches administratives et l'accès aux droits	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Information Communication
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable du département Information Communication
	<b>Référents Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Informatique et Systèmes de Communication
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjoint à la communication
<b>Partenaires</b>		
<b>Publics cibles</b>	Habitants, usagers, agents, partenaires institutionnels, associatifs, entreprises...	

<b>Contexte</b>	Mis en ligne en 2006, l'actuel site internet de la Ville arrive en bout de course en termes technique (problèmes de sécurité informatique) et de fonctionnalités. Dans un secteur évoluant très vite, il convient d'être attentif à la qualité du site de la Ville, véritable vitrine sur l'extérieur et de répondre aux attentes des usagers notamment en matière de démarches en ligne.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un groupe de travail rassemblant élus, services et pourquoi pas habitants, permettant de réfléchir aux attentes concernant un nouveau site (septembre 2015)</li> <li>- Définir le besoin d'assistance par un concepteur multimédia, chef de projet pour accompagner la Ville dans l'élaboration de ce nouveau site (fin 2015)</li> <li>- Elaborer un cahier des charges</li> <li>- Mettre en ligne un nouveau site, intégrant un portail citoyen (au moins de premières fonctionnalités...), (courant 2016)</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Faciliter l'accès à l'information
	<b>Social</b>	Développer les démarches en ligne et ainsi améliorer le service public local auprès d'un public « connecté »
	<b>Economie</b>	Limiter les déplacements
	<b>Gouvernance</b>	Limiter les émissions de papier
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Responsable Département Information Communication et agents groupe de travail, épaulés par un chef de projet
	<b>Matériels</b>	
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Conception : 5000€ Développement : au moins 10 000€
	<b>Financement</b>	Budget Département Information Communication et Département Informatiques et Systèmes de Communication

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>		
	Mise en place d'un groupe de travail Définition d'un budget dédié à la conception d'un nouveau site multimédia	Lancement d'une étude en vue de la mise en ligne d'un nouveau site internet		
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet x Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	Les statistiques de fréquentation du site : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de connexions</li> <li>- Le nombre de pages visitées</li> <li>- Le temps passé sur le site</li> <li>- Le nombre de paiement en ligne</li> <li>- Le nombre d'inscriptions...</li> </ul>
-----------------------------	---

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Démarches d'état civil, Unicité, réservations Le Rive Gauche...
-----------------------------------	---

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	✓

### Action 43 : Faciliter l'accès de tous aux services publics

<b>Enjeux</b>	18. Favorisation de l'accès à l'information de tous les Stéphanois	
<b>Orientation</b>	18.1 Faciliter les démarches administratives et l'accès aux droits	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Solidarité et Développement Social
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable Département Solidarité et Développement Social
	<b>Référents Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Informatiques et Systèmes de Communication / Département des Activités Socioculturelles et Festives et de la Vie Associative / Département Secrétariat Général
	<b>Référent élu(s)</b>	
<b>Partenaires</b>		
<b>Publics cibles</b>	Les habitants	

<b>Contexte</b>	<p>Une vie collective harmonieuse nécessite que chaque individu voit sa dignité respectée et trouve sa place dans le collectif, à travers sa reconnaissance sociale. Cela implique d'abord que chacun accède à ses droits, mais aussi que des solutions d'accompagnement et des services adaptés puissent être proposés aux plus fragiles.</p> <p>L'accès aux droits (aux droits fondamentaux, tels que la Liberté, l'Egalité, le droit à l'Education ou au Logement, mais aussi aux droits civiques, aux droits sociaux, ou encore aux soins) est un préalable indispensable à ce que chacun puisse vivre dans des conditions décentes et se sente respecté.</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Orienter et accompagner les Stéphanois fragilisés pour qu'ils accèdent au droit commun pour lutter contre le non-recours</li> <li>- Développer des dispositifs d'accompagnement et de soutiens divers.</li> <li>- Renforcer le rôle de l'agent social afin de mieux communiquer dans les lieux administratifs, et tout particulièrement avec les personnes les plus en difficulté.</li> <li>- Moderniser et déployer les guichets d'inscriptions aux activités séniors</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Réduction des inégalités sociales
	<b>Social</b>	Améliorer l'accès aux droits
	<b>Economie</b>	Améliorer de l'insertion sociale et professionnelle
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Agents du service public communal en relation avec les agents du Département, de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), du service public de l'emploi
	<b>Matériels</b>	Espaces d'accueil et outils de communication
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
	<b>Financement</b>	Co financement des institutions concernées

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>		
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours    x Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	- Le nombre de bénéficiaires par type d'aides - Le nombre d'usagers du service public local
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Observatoire des discriminations Tarification solidaire
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	✓

## **Dynamique de développement suivant les modes de production et de consommations responsables**

Economie locale

Exemplarité de la collectivité

Participation citoyenne



### **Action 44 : Collaborer avec les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire**

<b>Enjeux</b>	22. Soutien au développement des initiatives et des partenariats en faveur de l'ESS	
<b>Orientation</b>	22.2 Assurer une pérennité et le développement des acteurs de l'ESS	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Affaires Economiques
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable Département Affaires Economiques
	<b>Référents Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Urbanisme, Habitat et Paysage / Tranquillité Publique / Direction des Services Techniques
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjoint(s) en charge de l'aménagement du territoire et du commerce et des services de proximité
<b>Partenaires</b>	Métropole Rouen Métropole – Agence pour le Développement Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (ADRESS) - Rouen Normandie Aménagement - Rouen Normandie Invest	
<b>Publics cibles</b>	Les Entreprises	

<b>Contexte</b>	<p>En lien avec les compétences de la Métropole Rouen Métropole, favoriser l'implantation d'entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire dans le cadre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du suivi de l'aménagement, et de la commercialisation des zones d'activités (compétence métropole)</li> <li>- de la mise en œuvre du schéma de développement commercial durable</li> <li>- du développement des services aux particuliers, aux salariés et aux entreprises (compétence métropole)</li> </ul>	
<b>Mise en œuvre</b>	<p>Identifier, suivre et soutenir des projets relevant de l'Economie Sociale et Solidaire dans le cadre du suivi de l'aménagement et de la commercialisation des zones d'activités ; de l'animation économique des zones d'activités ; dans le cadre du soutien au développement d'une offre commerciale économiquement viable et répondant aux attentes des habitants, salariés et usagers Stéphanois.</p>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Protéger l'environnement
	<b>Social</b>	Satisfaire les besoins des salariés et des habitants
	<b>Economie</b>	<p>Développer l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)            Développer l'emploi            Soutenir l'accès à l'emploi            Mettre en avant l'exemplarité de l'Entreprise à travers ses bonnes pratiques            Soutenir le tissu commercial</p>
	<b>Gouvernance</b>	Développer les partenariats et les réseaux
<b>Validation</b>		



<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Agents municipaux en charge du Développement Territorial		
	<b>Matériels</b>	Logistique		
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Valorisation du poste		
	<b>Financement</b>			
<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>		
	Projets groupés au Technopole	Au grès des projets qui se présentent		
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours    x Action nouvelle en projet    □ Action nouvelle en cours    □			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre d'entreprises implantées</li> <li>- L'Identification de services satisfaits / à satisfaire</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Le Projet Métropolitain
-----------------------------------	-------------------------

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	✓

**Action 45 : Valoriser les orientations stratégiques et mettre en œuvre le Schéma de Développement Commercial Durable**

<b>Enjeux</b>	19. Développement du commerce et des services de proximité	
<b>Orientation</b>	19.2 Développer une offre diversifiée de services et de commerces de qualité	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Affaires Economiques
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable du Département Affaires Economiques
	<b>Référents Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Urbanisme, Habitat et Paysage / Tranquillité Publique / Direction des Services Techniques
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjoints en charge de l'aménagement du territoire et du commerce et des services de proximité
<b>Partenaires</b>	Commerçants – investisseurs – Métropole Rouen Métropole – Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen – Chambre des Métiers et de l'Artisanat 76	
<b>Publics cibles</b>	Les Habitants Les usagers Stéphanois	

<b>Contexte</b>	Disposer d'un cadre de référence actualisé et d'outils permettant la mise en œuvre de la stratégie commerciale municipale, et en assurer la diffusion	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir (2013), actualiser (dernière : juin 2014) et valoriser le cadre de référence (Document de cadrage)</li> <li>- Adapter les outils d'urbanisme réglementaires : cohérence avec le Schéma de Cohérence Territorial SCoT (2013/2014); mettre en place d'un droit de préemption commercial (2015) ; préserver les linéaires commerçants stratégiques (2015/2016)</li> <li>- Mettre en place une gouvernance : Instance interne de validation (2013) ; projet de commission extra-communale (2015/2016); Observatoire du commerce : tableaux de bords (2013) ; études spécifiques (2014 / 2016)</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Favoriser une cohérence et une mixité des fonctions urbaines
	<b>Social</b>	Disposer d'une offre aussi qualifiée et diversifiée que possible, adaptée aux besoins des habitants et usagers Stéphanois
	<b>Economie</b>	Offrir les conditions de fonctionnement commercial adaptées au fonctionnement des commerces forains et à la viabilité de leurs activités
	<b>Gouvernance</b>	Mettre en place un partenariat avec les commerçants et les Unions des Corporations Artisanales (UCA) (ex : commission des marchés)
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Agents municipaux en charge du développement territorial
	<b>Matériels</b>	
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Actualisation de l'étude (2016) : 40.000 € HT
	<b>Financement</b>	

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2013-2015</b>	<b>2016</b>		
	Mise en place du dispositif	Actualisation de l'étude  Bilan du Schéma de développement commercial durable		
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input checked="" type="checkbox"/> x Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> □ Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/> □			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de commerces</li> <li>- La satisfaction des usagers</li> </ul>
-----------------------------	---

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Schéma de développement commercial durable (SDCD) Projet Métropolitain
-----------------------------------	---

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	✓

### Action 46 : Consolider les marchés de la Ville

<b>Enjeux</b>	19. Développement du commerce et des services de proximité	
<b>Orientation</b>	19.3 Soutenir le tissu commercial existant	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Affaires Economiques
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable Département Affaires Economiques
	<b>Référents Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Urbanisme, Habitat et Paysage / Tranquillité Publique / Direction des Services Techniques
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjointes en charge de l'aménagement du territoire et du commerce et des services de proximité
<b>Partenaires</b>	Marchands forains - Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen – Chambre des Métiers et de l'Artisanat 76	
<b>Publics cibles</b>	Les Habitants Les usagers Stéphanois	

<b>Contexte</b>	<p>Le marché de la place de la Fraternité (+/- 100 forains) est attractif, mais présente des dysfonctionnements importants qui nécessitent le rétablissement d'une gestion maîtrisée (déchets et nettoyage, sécurité des circulations et stationnements, normes, linéaires et emprises).</p> <p>Le marché de la place de l'Eglise (+/- 10 forains) est un marché de proximité à préserver, qui répond à une clientèle peu nombreuse mais fidèle, avec une meilleure attractivité auprès producteurs locaux de fruits et légumes et une gestion améliorée.</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une mission d'assistance à la définition d'un projet de gestion maîtrisée du marché du Madrillet (3 à 4 mois, à partir du 2<sup>e</sup> trimestre 2015)</li> <li>- Rechercher des partenariats financiers et de portage dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)</li> <li>- Intégrer le marché de l'Eglise dans les pistes de réflexion à conduire en matière de gestion et de règlement, en fonction des opportunités</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Améliorer la collecte des déchets et le nettoyage des places Eliminer les facteurs de risques liés à la circulation, aux stationnements et à l'hygiène
	<b>Social</b>	Disposer d'une offre foraine aussi qualifiée et diversifiée que possible, adaptée aux besoins des habitants et usagers Stéphanois
	<b>Economie</b>	Offrir les conditions de fonctionnement commercial adaptées au fonctionnement des commerces forains et à la viabilité de leurs activités
	<b>Gouvernance</b>	Créer un partenariat avec les marchands forains (ex : commission des marchés)
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Agents du Département Affaires Economiques Régisseur des marchés Agents du Tranquillité Publique Equipes chargées de la collecte des déchets (agents municipaux, Métropole) Equipes chargées du nettoyage des places (agents municipaux, ODS)
	<b>Matériels</b>	Conteneurs Ordures Ménagères Machines nécessaires au nettoyage Véhicules Bornes de branchement eau et électricité
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Mission d'expertise marché : 40.000 € Place de marché du Madrillet : 1.000.000 € Place de l'Eglise : 100.000 €
	<b>Financement</b>	Recherche en cours : - Optimisation des modes de gestion (étude) - Aménagements urbains

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>			
	Mission d'assistance à la définition d'un projet de gestion maîtrisée du marché du Madrillet			
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input checked="" type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de chalands</li> <li>- Le nombre de spécialités représentées</li> <li>- Le nombre de plaintes et de contraventions</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Schéma de développement commercial durable (plan d'action 2014/2015) Projet de renouvellement urbain du Château Blanc Le projet Métropolitain
-----------------------------------	---

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	

### **Action 47 : Mettre en place une organisation urbaine lisible et hiérarchisée des pôles commerciaux**

<b>Enjeux</b>	19. Développement du commerce et des services de proximité	
<b>Orientation</b>	19.3 Soutenir le tissu commercial existant	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Affaires Economiques
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable Département Affaires Economiques
	<b>Référents Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Urbanisme, Habitat et Paysage / Tranquillité Publique / Direction des Services Techniques
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjoints en charge de l'aménagement du territoire et du commerce et des services de proximité
<b>Partenaires</b>	Commerçants – investisseurs - Promoteurs immobiliers – Aménageurs – Métropole Rouen Métropole - Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen – Chambre des Métiers et de l'Artisanat 76	
<b>Publics cibles</b>	Les habitants Les usagers Stéphanois	

<b>Contexte</b>	<p>Avec un principe d'intervention privilégiant les logiques de pôles de vie où la mixité des fonctions de commerces, services publics, privés et équipements et l'accessibilité et la desserte sont propices au commerce.</p> <p>Créer une identité commerciale globale à l'échelle de la ville, organisée autour du centre ancien et du centre Madrillet consolidés, et une meilleure complémentarité entre les différents pôles et les différentes formes de commerces de la commune.</p>
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restructurer le Centre Ancien : création d'un espace central, créer une boucle piétonnière, densification du stationnement, accessibilité et signalétique, marché de l'Eglise...</li> <li>- Densifier le Centre Madrillet : démolition-reconstruction sur l'espace commercial Renan, densification de l'offre commerciale rue du Madrillet, marché de la fraternité</li> <li>- Poursuivre la structuration de l'espace commercial Technopôle : Accompagner des projets permettant de terminer et d'entretenir la modernisation du pôle (horizon 2025)</li> <li>- Créer un pôle secondaire sur le futur quartier Guérin (horizon 2025) : Création d'un pôle comprenant environ 2.000 m<sup>2</sup> shon (surface hors œuvre nette) de superficies commerciales, avec une offre orientée vers les besoins quotidiens des futurs habitants</li> <li>- Améliorer l'accessibilité et la signalétique des pôles de vie commerciaux : Liaisons douces, transports en commun, accessibilités handicapées, totems, jalonnement...</li> </ul>

<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Assurer la cohérence et la mixité des fonctions urbaines
	<b>Social</b>	Disposer d'une offre aussi qualifiée et diversifiée que possible, adaptée aux besoins des habitants et usagers Stéphanois
	<b>Economie</b>	Offrir les conditions de fonctionnement commercial adaptées au fonctionnement des commerces et à la viabilité de leurs activités
	<b>Gouvernance</b>	Mettre en place un partenariat avec les commerçants et les Unions de Corporations Artisanales
<b>Validation</b>	Schéma de développement commercial approuvé par délibération du 26 juin 2014	

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Agents de Département Affaires Economiques
	<b>Matériels</b>	
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Non chiffrable à ce stade : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude préalable</li> <li>- Acquisition / indemnisation / démolition</li> <li>- Réalisation</li> </ul>
	<b>Financement</b>	En cours de recherche : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (PNRU) d'intérêt régional</li> <li>▪ Fonds friche (Etablissement Public Foncier de Normandie - EPFN)</li> <li>▪ Fonds Européens de Développement Régionale</li> <li>▪ Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et la Commerce (FISAC)</li> <li>▪ Autres</li> </ul>

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2014-2016</b>	<b>2018 et +</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Veille réglementaire, immobilière et foncière</li> <li>▪ Recherche de partenariats financiers pour restructuration urbaines à engager</li> <li>▪ Totems : vérifier l'opportunité d'installer des totems sur secteurs cibles</li> <li>▪ Et implantation le cas échéant des totems</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Suivi des projets urbains</li> <li>▪ Suivi des aménagements voiries</li> <li>▪ Suivi des évolutions réglementaires sur la publicité extérieure</li> <li>▪ Phase de maintenance du jalonnement directionnel</li> </ul>	
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours	x	
	Action nouvelle en projet	x	
	Action nouvelle en cours	x	

<b>Indicateurs de suivi</b>	- Le nombre de commerces existants et vacants - La réalisation des aménagements et restructurations urbaines
-----------------------------	---

<b>Lien avec d'autres actions</b>	PP7 – Requalification du centre ancien PP7 – Aménagement du quartier Guérin PP7 – Aménagement du secteur Seguin Partage de l'espace public
-----------------------------------	---

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
				✓	✓





### Action 48 : Favoriser les filières courtes

<b>Enjeux</b>	22. Soutien au développement des initiatives et des partenariats en faveur de l'ESS	
<b>Orientation</b>	22.1 Recourir aux acteurs et produits locaux	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Affaires Economiques
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable Département Affaires Economiques
	<b>Référents Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Urbanisme, Habitat et Paysage / Tranquillité Publique / Direction des Services Techniques / Département des Restaurants Municipaux
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjointes en charge de l'aménagement du territoire et du commerce et des services de proximité
<b>Partenaires</b>	Marchands forains - Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen - Chambre des Métiers et de l'Artisanat 76 - Agence pour le Développement Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (ADRESS) - Rouen Normandie Aménagement - Rouen Normandie Invest - Groupement Régional des Agriculteurs Bios de Haute-Normandie (GRAB HN) - Syndicats de producteurs locaux	
<b>Publics cibles</b>	Les habitants Les usagers Stéphanois	

<b>Contexte</b>	<p>La Ville a pour volonté d'augmenter la part des produits locaux et bios au sein de la restauration scolaire. Pour se faire elle a tissé des liens avec différentes associations et producteurs locaux.</p> <p>Le marché de la place de l'Eglise (+/- 10 forains) est un marché de proximité qui répond à une clientèle peu nombreuse mais fidèle qui nécessite d'être préservée, avec une meilleure attractivité auprès producteurs locaux de fruits et légumes.</p>	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la gestion du marché de l'Eglise (lien avec réflexion à conduire en matière de gestion et de règlement sur Marché Fraternité)</li> <li>- Développer la présence de producteurs locaux sur les marchés</li> <li>- Augmenter la part des produits locaux et bios au sein de la restauration municipale</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Améliorer la gestion du marché (déchets, hygiène etc ...) Limiter les déplacements Encourager les filières locales
	<b>Social</b>	Disposer d'une offre foraine aussi qualifiée et diversifiée que possible, adaptée aux besoins des habitants et usagers Stéphanois
	<b>Economie</b>	Offrir les conditions de fonctionnement commercial adaptées au fonctionnement des commerces forains et à la viabilité de leurs activités
	<b>Gouvernance</b>	Mettre en place des partenariats avec les marchands forains (ex : commission des marchés)

<b>Validation</b>	Schéma de développement commercial approuvé par délibération du 26 juin 2014
-------------------	--

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Agents du Département Affaires Economiques Régisseurs des marchés Restaurant Municipaux
	<b>Matériels</b>	Logistique
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Etude en cours sur le marché de la Fraternité Les travaux à conduire sur la place de l'église (le cas échéant)
	<b>Financement</b>	

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>		
	Réflexion sur l'amélioration du marché de la Fraternité (retombées sur le marché de l'église)	Objectif d'augmenter la part des denrées bios et issues des filières courtes au sein de la restauration municipale		
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet <input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de commerçants présents le dimanche matin</li> <li>- Le nombre de fréquentation clientèle</li> <li>- La satisfaction des clients et des commerçants</li> <li>- Le nombre de plaintes</li> <li>- La part des filières courtes et du bio dans les commandes du DRM</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Requalification des marchés Programme nutrition santé Contrat Local de Santé (CLS)
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
				✓	✓

### **Action 49 : Suivre les projets d'implantations et de développement des entreprises sur les zones d'activités**

<b>Enjeux</b>	21. Valorisation des potentialités locales pour favoriser le maintien et la création d'emplois durables	
<b>Orientation</b>	21.2 Favoriser un tissu économique diversifié et dynamique	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Affaires Economiques
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable Département Affaires Economiques
	<b>Référents Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Urbanisme, Habitat et Paysage / Tranquillité Publique / Direction des Services Techniques
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjointes en charge de l'aménagement du territoire et du commerce et des services de proximité
<b>Partenaires</b>	Métropole Rouen Métropole - Rouen Normandie Aménagement - Rouen Normandie Invest	
<b>Publics cibles</b>	Les Entreprises	

<b>Contexte</b>	En lien avec les compétences de la Métropole, veiller au développement des zones d'activités en cohérence avec les orientations municipales en matière d'emploi, d'exemplarité des entreprises, du cadre de vie et de travail des salariés et des habitants	
<b>Mise en œuvre</b>	Suivre l'aménagement, et la commercialisation des zones en développement sous compétence Métropolitaine : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vente olivier</li> <li>- Technopole</li> <li>- ZAC de Halage</li> <li>- et pour la gestion de toutes les zones d'activités présentes sur la commune</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Améliorer la qualité de vie, de travail et d'environnement des entreprises, des salariés et des habitants
	<b>Social</b>	Développer l'emploi
	<b>Economie</b>	Développer les entreprises
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Agents municipaux en charge du développement territorial
	<b>Matériels</b>	Logistique
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Valorisation du poste
	<b>Financement</b>	

<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>			
	<p>Au gré des projets qui se présentent et en fonction de l'état d'avancement des zones à aménager : Technopole, Vente Olivier, ZAC de Halage, Seine Sud.</p> <p>Bonne gestion de toutes les autres zones</p>			
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours	x		
	Action nouvelle en projet	<input type="checkbox"/>		
	Action nouvelle en cours	<input type="checkbox"/>		

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre d'emploi</li> <li>- Le nombre d'entreprises implantées</li> <li>- Le nombre de signalement de nuisances liées aux entreprises</li> </ul>
-----------------------------	---

<b>Lien avec d'autres actions</b>	<p>Tous les projets d'infrastructure, d'accessibilité, de desserte et de transit : Contournement Est, Arc Nord-Sud, Ligne Nouvelle Paris-Normandie, Tram-train</p> <p>Tous les projets d'aménagement urbain et de lutte contre les friches : Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), Projet Métropolitain, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)</p>
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
				✓	✓

## Action 50 : Accompagner les mutations et les reprises de locaux professionnels

<b>Enjeux</b>	19. Développement du commerce et des services de proximité	
<b>Orientation</b>	19.3 Soutenir le tissu commercial existant	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Département Affaires Economiques
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsable Département Affaires Economiques
	<b>Référents Techniques</b>	
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Urbanisme, Habitat et Paysage / Tranquillité Publique / Direction des Services Techniques
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjoints en charge de l'aménagement du territoire et du commerce et des services de proximité
<b>Partenaires</b>	Commerçants – investisseurs – Métropole Rouen Métropole - Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen – Chambre des Métiers et de l'Artisanat 76	
<b>Publics cibles</b>	Les Habitants Les usagers Stéphanois	

<b>Contexte</b>	La difficulté de transmission et de reprise de cases commerciales et des locaux adaptés au fonctionnement commercial (bail, loyer, fonctionnalité, localisation, taille ...) amène depuis 2012 à la création d'outils d'information et de veille sur les locaux et à l'animation d'outils de veille et d'amorce d'un réseau immobilier	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer des outils de veille</li> <li>- Lutter contre les friches commerciales</li> <li>- Mettre en place une procédure d'usage du droit de préemption commerciale</li> <li>- Diffuser les annonces</li> <li>- Prospector sur des commerçants en lien avec le développement d'une offre de locaux attractifs</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Améliorer l'environnement commercial (hygiène, circulation et stationnements, devantures, accessibilité aux personnes à mobilité réduite)
	<b>Social</b>	Disposer d'une offre aussi qualifiée et diversifiée que possible, adaptée aux besoins des habitants et usagers Stéphanois
	<b>Economie</b>	Offrir les conditions de fonctionnement commercial adaptées au fonctionnement des commerces forains et à la viabilité de leurs activités
	<b>Gouvernance</b>	Créer un partenariat avec les commerçants, les UCA (ex : commission des marchés) et les chambres consulaires
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Agents municipaux en charge du Département Affaires Economiques
	<b>Matériels</b>	
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	- annonces = 500€ HT / an Frais d'acquisition à chiffrer lors de la mise en œuvre du droit de préemption urbain commercial

	Financement			
	2015	2016		
<b>Calendrier de réalisation</b>	Poursuite de l'animation des outils de veille  Mise en place d'une procédure d'usage du droit de préemption commercial	Diffusion d'annonces  Usage du droit de préemption le cas échéant  Prospection de commerçants en lien avec le développement d'une offre de locaux attractifs		
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours    x Action nouvelle en projet    □ Action nouvelle en cours    □			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de commerces vacants</li> <li>- Le nombre de signalement de nuisances liées aux commerces</li> <li>- Le nombre de préemptions</li> <li>- Le nombre de mutations (DIA : déclaration d'intention d'aliéner)</li> </ul>
-----------------------------	---

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Schéma de développement commercial durable SDCS Schéma de tranquillité publique
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
			✓	✓	✓

## **Action 51 : Renforcer la formation des agents aux principes et aux pratiques de développement durable**

<b>Enjeux</b>	23. Développement et promotion de l'exemplarité de la Collectivité	
<b>Orientation</b>	23.1 Impulser une dynamique de développement durable au sein des services municipaux	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	L'ensemble des services
	<b>Porteur de l'action</b>	Responsables de départements municipaux et la direction générale
	<b>Référents Techniques</b>	Responsable Département Ressources et Relations Humaines
	<b>Soutiens Techniques</b>	Responsable de la division formation
	<b>Référent élu(s)</b>	1 <sup>er</sup> Adjoint
<b>Partenaires</b>	Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)	
<b>Publics cibles</b>	Les agents communaux	

<b>Contexte</b>	Les agents municipaux sont de plus en plus sensibles aux problématiques liées au développement durable. Dans leur quotidien professionnel, ils cherchent à intégrer davantage de nouvelles pratiques durables. Pour y contribuer, la sensibilisation, l'information et la formation sont des leviers pour faciliter les changements de pratiques.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les agents et les services dans l'intégration du développement durable dans leurs projets de service</li> <li>- Evaluer les cahiers des charges rédigés par les services</li> <li>- Proposer des pistes de formations répondant aux axes de travail retenus par le porteur de projet</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Sensibiliser, informer et former sur les principes et les pratiques de développement durable
	<b>Social</b>	
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Les moyens varient en fonction de l'action et du nombre d'agents concernés : formation interne, formation externe...
	<b>Matériels</b>	
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	Budget formation
	<b>Financement</b>	



<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2015</b>			
	En fonction des priorités municipale déclinées dans les projets de services			
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours	x		
	Action nouvelle en projet	<input type="checkbox"/>		
	Action nouvelle en cours	<input type="checkbox"/>		

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de formations proposées</li> <li>- Le nombre de projets de services intégrant le Développement Durable</li> <li>- Le nombre d'agents formés</li> </ul>
-----------------------------	---

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Agenda 21 interne (Agenda 21) Projet Ressources Humaines
-----------------------------------	---

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
					✓

## Action 52 : Réaliser un Agenda 21 Interne

<b>Enjeux</b>	23 Développement et promotion de l'exemplarité de la collectivité	
<b>Orientation</b>	23.1 Impulser une dynamique de développement durable au sein des services municipaux	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Direction des Services Techniques
	<b>Porteur de l'action</b>	Chargé de mission Agenda 21
	<b>Référents Techniques</b>	Département Ressources et Relations Humaines
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Ressources et Relations Humaines
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjointes en charge des ressources et relations humaines et de l'Agenda 21
<b>Partenaires</b>		
<b>Publics cibles</b>	Les élus Les agents	

<b>Contexte</b>	Les collectivités sont des leviers forts pour générer un effort d'entraînement pour intégrer le développement durable à la fois sur le plan économique, environnemental et social. Les collectivités se doivent de donner l'exemple et être susceptibles de générer un effet d'entraînement bien plus important. Et ainsi de faire progresser le développement durable au-delà de leur propre champ de compétences.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une étude sur la méthodologie (stage été 2014)</li> <li>- Elaborer un diagnostic partagé</li> <li>- Définir le Plan d'actions</li> <li>- Suivre et évaluer les actions</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Réduire les coûts de gestion dans la durée
	<b>Social</b>	Susciter une plus grande transversalité dans les services
	<b>Economie</b>	Conforter l'image d'une collectivité moderne, en phase avec les grands défis de sociétés
	<b>Gouvernance</b>	Renforcer l'attrait du territoire
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Chargé de mission Département Ressources et Relations Humaines
	<b>Matériels</b>	Outils informatiques
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	/
	<b>Financement</b>	/

	2014	2015	2016	
<b>Calendrier de réalisation</b>	Réalisation d'une étude sur la méthodologie (stage été 2014)	- Réalisation du diagnostic partagé avec le Département Ressources et Relations Humaines - Enquête auprès des agents	Définitions des actions	
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input checked="" type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	- Le nombre d'agents répondant à l'enquête - Le nombre d'actions définies
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Créer un réseau de référents Agenda 21 dans les services (Agenda 21) Suivre l'Agenda 21 (Agenda 21)
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
					✓

### **Action 53 : Créer un réseau de référents Agenda 21 au sein des services**

<b>Enjeux</b>	23. Développement et promotion de l'exemplarité de la collectivité	
<b>Orientation</b>	23.4 Assurer le suivi participatif de l'Agenda 21	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Direction des Services Techniques / Département Ressources et Relations Humaines
	<b>Porteur de l'action</b>	Chargé de mission Agenda 21
	<b>Référents Techniques</b>	Responsable Département Ressources et Relations Humaines
	<b>Soutiens Techniques</b>	Département Ressources et Relations Humaines
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjoint en charge de l'Agenda 21
<b>Partenaires</b>	/	
<b>Publics cibles</b>	Agents municipaux	

<b>Contexte</b>	L'information et la concertation sont des éléments clés au sein d'une démarche de développement durable. La communication auprès des agents est importante pour qu'ils puissent s'approprier et mettre en place de nouvelles pratiques au sein de leur travail.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir les missions des référents</li> <li>- Définir les fiches de poste des référents Agenda 21</li> <li>- Lancer un appel à candidature auprès des services</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Sensibiliser et communiquer sur les principes de développement durable Faire vivre l'Agenda 21
	<b>Social</b>	
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Les agents référents Agenda 21
	<b>Matériels</b>	
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	/
	<b>Financement</b>	/

	2015	2016	2017	2018
<b>Calendrier de réalisation</b>	- Identification des référents au sein des services - 1 <sup>ère</sup> réunion de travail			
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet x Action nouvelle en cours <input type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	- Le nombre de référents A21 - Le nombre de réunions organisées
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Réalisation d'un Agenda 21 interne (Agenda 21) Suivre l'Agenda 21 (Agenda 21)
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
					✓

## **Action 54 : Poursuivre les ateliers « Développement Durable » et les Assises et communiquer**

<b>Enjeux</b>	23. Développement et promotion de l'exemplarité de la collectivité	
<b>Orientation</b>	23.4 Assurer le suivi participatif de l'Agenda 21	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Direction des Services Techniques
	<b>Porteur de l'action</b>	Chargé de mission Agenda 21
	<b>Référents Techniques</b>	Chef de projet Développement Durable
	<b>Soutiens Techniques</b>	Chargé de la démocratie locale
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjoint en charge de l'Agenda 21
<b>Partenaires</b>	Région Haute-Normandie / Conseil Général Seine-Maritime / Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), la Métropole Rouen Métropole, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)	
<b>Publics cibles</b>	Elus, agents, acteurs locaux, Habitants	

<b>Contexte</b>	Le développement durable s'inscrit dans une démarche de sensibilisation, d'information et de concertation.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer sur les décisions prises aux ateliers : restituer aux participants des ateliers sur les actions qui ont été retenues</li> <li>- Mettre en place des ateliers « Développement Durable » : avec les habitants et les services</li> <li>- Organiser des Assises du développement durable : Organiser des Assises du Développement Durable en avril 2016</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Une meilleure appropriation de la démarche par les élus et les agents
	<b>Social</b>	
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>		<b>Assises :</b> - Ensemble des services (Fêtes et cérémonies, RM, DISC, DIC...) - Salle, matériel informatique... - Budget à déterminé en fonction des thématiques et des intervenants et du cahier des charge - Demande de subvention
	<b>Matériels</b>	Salle de réunion (réservation sur Grr)	
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>		
	<b>Financement</b>		

	2015	2016	2017	2018
<b>Calendrier de réalisation</b>	- Retours auprès des participants des ateliers	- Semaine du Développement Durable en avril : organisation des Assises du Développement Durable		
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input checked="" type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de participants aux Assises</li> <li>- Le nombre d'ateliers mis en place</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Réalisation d'un Agenda 21 interne (Agenda 21)
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
					✓

### Action 55 : Suivre les actions de l'Agenda 21

<b>Enjeux</b>	23. Développement et promotion de l'exemplarité de la collectivité	
<b>Orientation</b>	23.4 Assurer le suivi participatif de l'Agenda 21	
<b>Pilotage</b>	<b>Service(s)</b>	Direction des Services Techniques
	<b>Porteur de l'action</b>	Chargé de mission Agenda 21
	<b>Référents Techniques</b>	Chef de projet Développement Durable
	<b>Soutiens Techniques</b>	Chargé de la démocratie participative
	<b>Référent élu(s)</b>	Adjoint en charge de l'Agenda 21
<b>Partenaires</b>	Région Haute-Normandie / Conseil Général Seine-Maritime / Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), la Métropole Rouen Métropole, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)	
<b>Publics cibles</b>	Elus, agents, membres du Comité de Pilotage, membres du Comité 21, acteurs locaux, Habitants	

<b>Contexte</b>	L'Agenda 21 s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Il est important d'évaluer la pertinence et le degré d'avancement de chacune des actions.	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un Groupe de Travail mixte pour suivre les actions de l'Agenda 21 : réunissant à la fois des agents et des élus afin d'évaluer et de suivre chacune des actions.</li> <li>- Organiser régulièrement des réunions de suivi des actions : 2 à 3 réunions par an</li> </ul>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Environnement</b>	Mettre en place des indicateurs globaux et des indicateurs spécifiques pour les actions de l'Agenda 21.
	<b>Social</b>	
	<b>Economie</b>	
	<b>Gouvernance</b>	Favoriser une meilleure appropriation de la démarche par les élus et les agents
<b>Validation</b>		

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	Chargé de mission A21
	<b>Matériels</b>	Salle de réunion (réservation sur Grr)
<b>Budget</b>	<b>Prévisionnel</b>	
	<b>Financement</b>	



	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>Calendrier de réalisation</b>	- Organisation d'un groupe de travail mixte - Réunion du Copil et du Comité 21	- Réunions du Groupe de Travail	- Réunions du Groupe de Travail	- Réunions du Groupe de Travail
<b>Stade de l'action</b>	Action existante en cours <input type="checkbox"/> Action nouvelle en projet <input type="checkbox"/> Action nouvelle en cours <input checked="" type="checkbox"/>			

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de réunions organisées</li> <li>- Le nombre de participants aux réunions</li> <li>- Le nombre d'actions mises en place</li> </ul>
-----------------------------	--

<b>Lien avec d'autres actions</b>	Réalisation d'un Agenda 21 interne (Agenda 21) Créer un réseau de référents agenda 21 (Agenda 21)
-----------------------------------	--

<b>Cohérence avec les 5 finalités du DD</b>	Lutte contre le réchauffement climatique, protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoire	Dynamique de développement suivant les modes de productions et de consommations responsables
					✓

